

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVÉES.

(SUITE.)

CHAPITRE XIX.

DAME VEUVE REGNAUD.

Madame Regnaud était une de ces excellentes personnes qui se font aimer par tous ceux qui les connaissent, pour l'aménité de leur caractère et les qualités de leur cœur. Sans être ce qu'on peut appeler riche, elle jouissait d'une honnête aisance et vivait retirée, avec sa fille Mathilde, dans une de ses maisons, No. 7, rue St. Charles.

Ce fut chez madame Regnaud que le capitaine Pierre de St. Luc avait témoigné le désir de se faire transporter, au sortir de l'habitation des champs.

Quand la voiture arriva à la porte de la maison, Trim pria son maître de lui permettre d'aller prévenir madame Regnaud, et, passant par la cuisine, il courut lui dire que son maître venait lui demander l'hospitalité pour quelques jours ; qu'il était d'une grande faiblesse et d'une excessive excitation nerveuse ; que la plus grande tranquillité lui était nécessaire, et surtout qu'il fallait éviter de faire la moindre allusion à ce qui avait circulé sur son compte.

Il est facile de s'imaginer l'étonnement de madame Regnaud en apprenant que Pierre de St. Luc, non seulement n'était pas noyé, mais qu'il était

à sa porte lui demandant l'hospitalité. Elle avait connu Pierre tout enfant, et l'avait vu grandir sous les soins de M. Meunier. Elle se sentit toute joyeuse du choix que Pierre avait fait de sa maison, et elle se promit bien de ne rien épargner pour lui procurer tout ce qui pourrait lui être agréable, en attendant qu'elle put apprendre les particularités du mystère de sa résurrection.

— “ Vous prendé garde de dire à mon piti maître que mossié Meunier il été mort ; li sé rien, rien de rien.”

Et Trim, sans attendre la réponse de madame Regnaud, courut à la voiture pour aider son maître à descendre.

Madame Regnaud courut ouvrir elle-même la porte à Pierre de St. Luc, qui descendait de voiture soutenu par son fidèle esclave. L'air pur d'une belle matinée de Novembre avait ramené un peu les forces du capitaine, et les couleurs de ses joues, un peu excitées par le trajet, ne lui donnaient pas tout à fait la physionomie d'un revenant, auquel s'attendait la bonne madame Regnaud.

— Et d'où viens-tu donc, mon cher Pierre ? lui dit-elle en le tutoyant.

— Vous n'y pas parlé à li, à c't'heure, di tout ; li l'a son la tête malade ; disé rien di tout ! moué va couri cherché médecin ; dit Trim tout bas à l'oreille de madame Regnaud, en tirant la manche de sa robe.

— Tu as raison, lui répondit-elle, en lui faisant un signe ; puis, se retournant vers le capitaine qui s'était assis sur un petit canapé :

— Repose-toi là un instant, en attendant que Mathilde ait préparé ta chambre. Nous allons envoyer chercher le docteur ; quel docteur veux-tu avoir ?

Mathilde entra en ce moment dans l'appartement. C'était une belle jeune fille de dix-sept ans, nouvellement sortie du pensionnat de madame Langlade. Son maintien modeste et ses cheveux noirs, lissés en bandeaux plats sur ses tempes, lui donnaient une expression de gracieuse timidité qui contrastait avec ses grands yeux créoles noirs, vifs et brillants, qu'ombrageaient de longs cils soyeux. Elle relevait d'une maladie nerveuse, contractée au pensionnat. Sa figure était pâle, et quelque chose annonçait chez elle une souffrance de l'âme qui avait survécu aux souffrances du corps.

En apercevant le capitaine, elle fit une respectueuse révérence.

— Eh bien, Mathilde, lui dit avec bonté madame Regnaud, ne reconnais-tu pas M. de St. Luc que tu avais coutume d'appeler, quand tu étais petite, ton cousin Pierre ? Viens donner la main et embrasser ton cousin.

— C'est une grande fille maintenant, et je suis bien sûre que tu ne l'aurais pas reconnue, n'est-ce pas Pierre ?

— Oh ! non, certainement que je n'aurais pas reconnu mon espiègle de petite Mathilde dans cette belle et gentille demoiselle.

Mathilde baissa la vue ; et ses joues et son front se couvrirent des plus vives carnations.

—Avance donc, Mathilde, et viens embrasser ton cousin ; je suis bien certaine qu'il n'a pas oublié, lui, le temps où il te faisait sauter sur ses genoux et qu'il t'appelait sa petite grichou. Allons, viens donc, Mathilde, faut-il que j'aie te prendre par la main ?

Pierre, qui s'aperçut de l'extrême confusion de la jeune fille qu'il voyait pour la première fois depuis quatre ans, se retourna vers madame Regnaud, et lui dit d'une voix qu'il cherchait à rendre calme, mais dans laquelle se trahissait malgré lui une certaine émotion :

—Oh ! ne pressez pas mademoiselle Mathilde, nous sommes presque étrangers maintenant ; bientôt j'espère que nous renouvelerons notre connaissance et qu'elle n'aura plus peur de celui qu'elle appelait son cousin Pierre !

—Non, non, reprit madame Regnaud, je n'aime pas les cérémonies. Allons, Mathilde, Pierre ne vient pas ici pour te faire la cour ; il vient chez moi comme chez sa maman, pour se rétablir durant sa convalescence, je veux que vous soyez comme frère et sœur ; ainsi, mes enfants, embrassez-vous.

—Eh bien, oui, reprit le capitaine, soyons frère et sœur, viens m'embrasser, Mathilde, viens comme autrefois.

La jeune fille s'approcha toute confuse et se penchant vers Pierre, celui-ci déposa sur son front un baiser plein de respectueuse bienveillance pour la fille de la respectable madame Regnaud.

—Je suis un peu faible, continua le capitaine, si vous me le permettez, je me coucherai un instant.

—La chambre de Pierre est-elle prête, Mathilde ?

—Oui, maman.

—C'est bien, nous allons lui donner le bras pour l'y conduire, pendant que Trim courra chercher le docteur. Et quel docteur veux-tu qu'on envoie chercher, Pierre ?

—N'importe lequel, je ne crois pas qu'il y ait rien de sérieux ; envoyez chercher le médecin de la maison.

—Nous n'en avons pas.

—Eh bien ! envoyez chercher le docteur Rivard.

En entendant prononcer le nom du docteur Rivard, Mathilde tressaillit et sa figure exprima une telle sensation de frayeur que le capitaine en fut frappé, quoiqu'il fit semblant de ne pas s'en être aperçu.

—Pas celui-là, Pierre, répondit madame Regnaud d'une voix brève ; j'ai des raisons pour que le docteur Rivard ne mette jamais les pieds dans ma maison.

L'agitation de madame Regnaud n'échappa pas à l'œil du capitaine, non plus qu'à Trim, qui avait aussi remarqué le mouvement de terreur de Ma-

thilde. Le capitaine réfléchit quelques minutes, puis il dit à Trim d'un air indifférent, d'aller chercher le premier médecin venu.

Pendant que Trim était allé chercher le médecin, madame Regnaud aida au capitaine à se transporter dans la chambre que lui avait préparée Mathilde. Celle-ci était sortie de l'appartement pour cacher sa confusion et la vive agitation que le nom du docteur Rivard lui avait fait éprouver. La chambre dans laquelle Pierre fut conduit avait été préparée avec une véritable coquetterie. C'était une chambre assez spacieuse, dont les fenêtres donnaient sur un jardin de fleurs; un tapis de Bruxelles recouvrait le plancher; sur une couchette de bois d'acajou surmontée d'une moustiquaire de mousseline blanche, placé dans une alcôve, un lit de duvet recouvert de draps blancs de fine toile attendait le capitaine. Sur un petit guéridon, placé au milieu de la chambre, il y avait un superbe bouquet de fleurs, dans un vase de cristal, dont les odorantes émanations embaumaient l'appartement. Un large fauteuil à bras était auprès du lit. Un miroir, sur une petite table à toilette, reflétait toutes les parties de la chambre.

— Pierre, tu te trouveras bien dans cette chambre, j'espère, c'est celle de Mathilde; la meilleure et la mieux aérée de toute la maison.

— Pourquoi la priver de sa chambre, la pauvre enfant?

— Ça ne la prive pas du tout, au contraire c'est elle-même qui l'a offerte, quand Trim nous a annoncé que tu étais en voiture à la porte.

— Elle est toujours bonne, j'allais dire ma petite Mathilde, mais c'est une grande et belle demoiselle maintenant!

— Elle n'est pas mal, n'est-ce pas?

— Bien, très-bien!

— C'est bon, j'aime que tu la trouves de ton goût. Pauvre enfant, si jeune, sans père, sans protecteur, que moi sur cette terre, où il y a tant de méchantes personnes!.....

Un gros soupir vint interrompre madame Regnaud, dans l'œil de laquelle le capitaine vit rouler une grosse larme.

— Ne vous affligez pas, ma bonne madame Regnaud, je lui servirai de protecteur quand je serai à la Nouvelle-Orléans, et quand je n'y serai pas, je suis bien sûr que vous n'aurez qu'à vous adresser à M. Meunier.....

— M. Meunier! s'écria madame Regnaud; puis regardant Pierre, avec des yeux étonnés, elle se rappela ce que lui avait dit Trim, et s'apercevant que la conversation fatiguait le capitaine, elle lui dit affectueusement:

— Couche-toi, Pierre; je vais t'envoyer Toinon pour te déshabiller; un peu de sommeil te fera du bien.

— Pas besoin, je crois que je puis me déshabiller tout seul.

A peine le capitaine eut-il le temps de se mettre au lit que Trim arriva avec le docteur Fortin. Le docteur, après avoir examiné le capitaine, déclara qu'il n'y avait rien d'alarmant, un peu de fièvre mais bien légère et beau-

coup de faiblesse. Il recommanda un peu de bouillon et du repos, surtout d'éviter tout ce qui pourrait l'exciter; après quoi il partit en promettant de revenir dans l'après-midi.

Après avoir pris un bon bouillon de volaille que Mathilde lui prépara de ses mains, le capitaine s'endormit d'un profond sommeil. Madame Regnaud et Mathilde s'assirent auprès de son lit, et Trim courut à bord du Zéphyr donner à M. Léonard des nouvelles de son maître. Trim fit un paquet dans lequel il mit des hardes et du linge blanc pour le capitaine, et après l'avoir porté chez madame Regnaud, il retourna auprès de M. Léonard qui avait fait choix de cinq hommes bien armés et auxquels il donna des provisions pour deux jours. Trim conduisit ces cinq hommes à l'habitation des champs où ils devaient rester en compagnie de Tom, avec ordre d'arrêter toute personne qui s'y présenterait.

En revenant de l'habitation des champs, Trim entendit les cloches qui sonnaient les glas de son maître et il se hâta de se rendre à l'église, où nous l'avons vu assister à l'enterrement.

Vers les quatre heures de l'après-midi, le docteur Fortin alla voir le capitaine qui dormait d'un profond sommeil, ne s'étant pas réveillé depuis le matin.

—Comment le trouvez-vous, M. le docteur? lui demanda madame Regnaud à voix basse, tandis que Mathilde cherchait à lire sur sa figure ce qu'il en pensait.

—Je le trouve assez bien. Il ne faut pas le réveiller; laissez-le dormir tranquillement; ça ne sera rien, je pense. Quand il se réveillera, laissez-le prendre du bouillon et manger un peu de volaille. Voici une petite fiole dont vous lui ferez prendre la moitié ce soir, s'il a la fièvre. Je reviendrai demain matin, et je verrai ce qu'il y aura à faire.

—Et que pensez-vous de sa plaie au front?

—Ça ne sera rien; elle commence à se cicatriser; il serait bon de lui tenir un linge mouillé sur le front pour diminuer l'inflammation. Demain, je pense qu'il pourra se lever sans danger et manger comme d'habitude.

Le capitaine dormit encore plus d'une heure après le départ du docteur Fortin. En se réveillant il aperçut Mathilde au pied du lit, la tête appuyée dans une de ses mains et pleurant; sa couture était tombée sur le tapis. Sa mère l'avait laissée seule pour aller surveiller les préparatifs du souper, lui ordonnant de venir l'avertir aussitôt que le malade se réveillerait. Le capitaine, par délicatesse et pour ne pas causer de confusion à cette jeune fille en la surprenant au milieu des pleurs, fit semblant de continuer à dormir et se retourna dans son lit. Mathilde tressaillit, ramassa sa couture et s'essuya les yeux; un profond soupir s'échappa de sa poitrine, et alla réveiller jusqu'au fond de son cœur les sympathies de Pierre. "Pauvre enfant, pensa-

t-il, il y a quelqu'amour désappointé ou quelque grande douleur dans son âme— si candide ! hélas, si jeune ! ”

Quand il crut que la jeune fille avait eu le temps de sécher ses pleurs, il fit un mouvement et se frotta les yeux. Mathilde courut aussitôt appeler sa mère, qui apporta un bouillon. Le capitaine se sentait considérablement rafraîchi par son paisible sommeil.

— Il me semble que j'ai dormi bien longtemps, dit-il, quelle heure est-il ?

— Six heures vont sonner.

— Six heures ! Ah ! mon Dieu ! pourquoi ne m'avez-vous pas réveillé ? J'aurais voulu aller à bord du *Zéphyr*.

— Allons, Pierre, sois raisonnable, tu ne peux pas sortir aujourd'hui, le docteur a défendu de te laisser sortir et de trop parler. C'est après demain dimanche, tu te reposeras encore toute la journée, et lundi tu pourras sortir. lui dit affectueusement madame Regnaud.

— Où est Trim ?

— Dans la cuisine.

— Faites-le venir ici, s'il vous plaît.

— Tu vas aller chercher M. Léonard, lui dit-il, quand Trim fut arrivé ; tu lui diras de venir ici.

Le capitaine se sentit assez de force pour se lever et prendre le souper en famille que madame Regnaud fit servir dans sa chambre. Il mangea avec appétit et fit la conversation pendant près d'une heure, avec madame Regnaud et Mathilde, qui évitèrent avec soin tout ce qui aurait pu l'impressionner.

Quand Trim revint accompagné de M. Léonard, le capitaine était couché et reposait profondément. Afin de ne pas interrompre le sommeil du capitaine, dont il avait un si grand besoin, M. Léonard s'en retourna à bord promettant de revenir le lendemain matin. A neuf heures Trim recommanda au nègre Toinon d'aller veiller au pied du lit de son maître, tandis qu'il alla attendre le docteur Rivard à sa sortie de chez M. le Juge de la Cour des Preuves, où il savait qu'il devait passer la soirée.

Trim n'avait que des soupçons contre le docteur, et il espérait, en l'épiait, découvrir quelque chose qui pût lui servir de preuves. La rue était parfaitement déserte quand il arriva près de la demeure du Juge. Les lampes jetaient par intervalles une sombre clarté. Le temps s'était refroidi ; Trim boutonna sa blouse de gros drap de pilote, et attendit, marchant de long en large pour se réchauffer. Bientôt il vit arriver un homme qui passait ; il ne remarqua point qu'il s'arrêtait à quelque distance et se cachait dans l'ombre d'une porte de cour. Un instant après il en vit arriver un autre, qui se baissa pour regarder dans l'obscurité, et se cacha derrière une pile de briques. à quelques pas au-delà de la maison. Quelques minutes après il vit venir seul un petit homme, couvert d'une redingote et tenant une canne à la main.

Le petit homme chantait ; il passa près de Trim, qui fit semblant de chercher quelque chose, et retourna sur ses pas en continuant à chanter :

“ *Montre-moi ton petit poisson.* ”

CHAPITRE XX.

DIX HEURES DU SOIR.

Au moment où le docteur Rivard sortait de chez le Juge de la Cour des Preuves, la pendule sonnait dix heures. Il se dirigea du côté de la pile de briques, qui se trouvait dans la direction opposée à celle où était Trim, qui s'était effacé le long du mur, en entendant ouvrir la porte lorsque le docteur sortit. Deux petits coups distincts frappés discrètement sur le rebord de la banquette, servirent de signal aux différentes personnes qui s'étaient placées en embuscade. Trim entendit parfaitement résonner les coups sur le pavé, mais il était si loin de s'imaginer qu'ils fussent à son adresse, qu'il n'y fit pas la moindre attention, croyant que c'était la ronde de quelques gens du guet du bout de la rue. Trim laissa le docteur prendre de l'avance et se mit à le suivre de loin, sans bruit et les yeux fixés sur lui, ce qui l'empêcha de remarquer une ombre qui se projetait sur le mur au moment où il arrivait à la pile de briques ; en même temps une brique lancée avec force vint le frapper à la poitrine, et deux hommes s'élançèrent sur lui, armés de bâtons. L'attaque fut si vive et si imprévue que Trim en fut d'abord tout étourdi ; il glissa sur le pavé et tomba.

Avant qu'il eut le temps de se relever, il fut saisi et ses deux mains furent fortement attachées derrière le dos avec un mouchoir.

Le docteur, voyant Trim au pouvoir de Pluchon et de ses gens, sentit monter à ses lèvres un sourire diabolique.

— Ah ! ah ! murmura-t-il, tu ne m'échapperas plus !

— Vite, vite, une voiture ! pour le porter à l'habitation des champs, s'écria Pluchon.

Une des personnes se détacha pour aller chercher une voiture et revint bientôt avec une espèce de barouche de louage. Trim fut jeté dans la voiture, dans laquelle entrèrent aussi deux hommes pour veiller le nègre. Pluchon s'assit à côté du cocher, qui partit dans la direction de l'habitation des champs.

Quand il entendit Pluchon donner l'ordre de le conduire à l'habitation des champs, il se sentit soulagé d'une grande inquiétude, et il se réjouit à l'idée que ses assassins allaient être pris à leur propre piège.

Les chevaux, lancés au grand trot, ne tardèrent pas à arriver en vue de l'habitation des champs. L'étage inférieur était enveloppé dans la plus profonde obscurité; une lumière faible jetait sa pâle lueur sur les murs gris de la chambre supérieure où la mère Coco-Létard recérait ses marchandises.

En arrivant, Pluchon fit entendre le signal accoutumé; personne ne répondit. Il répéta le signal, et cette fois une figure se montra à la fenêtre et regarda avec précaution. Personne ne bougea dans la voiture. Pluchon répéta pour une troisième fois le signal, en l'accompagnant d'un énergique juron. Enfin la fenêtre s'ouvrit et une voix demanda :

— Qui va là ?

— Parbleu ! des amis, répondit Pluchon d'un ton vexé, venez nous ouvrir.

— Vous pouvez entrer, la porte est ouverte. A propos, que voulez-vous ?

— Nous sommes trois, et nous vous amenons un nègre marron, qui ne marronnera plus après ce qu'il s'est attiré.

Trim, en entendant la voix de Léon Létard, car c'était bien lui qui avait parlé du haut de la fenêtre, sentit un frisson lui courir par les membres; et la réaction que lui causa ce désappointement était d'autant plus grande qu'il avait eu plus de confiance dans sa libération et plus d'espoir de se saisir de ses agresseurs, et de parvenir par là à la découverte des auteurs de l'attentat commis sur son maître.

— Eh bien ! entrez, continua Léon; je suis seul ici, maman Coco et François sont à la ville, et moi je souffre d'une foulure au pied.

— Entrons, dit Pluchon, en sautant à terre; puis courant à la portière : allons, vous autres, sortez-moi cette paillasse de laine noire, et faisons vite.

Trim était parvenu, durant le trajet, à élargir assez le nœud du mouchoir pour pouvoir en sortir ses mains, et il se tenait prêt à toute éventualité.

Pluchon ouvrit la porte; la salle d'entrée était dans la plus profonde obscurité. Trim crut remarquer trois à quatre personnes droites, immobiles et adossées au mur.

— Holà ! là, une lumière, Monsieur Léon.

Et, tout en disant cela, ils poussèrent Trim dans la maison et refermèrent la porte. Trim, tout doucement, dégagea ses mains de ses liens. A peine furent-ils entrés que Pluchon et ses compagnons furent spontanément saisis, chacun aux deux bras par des mains de fer.

— Trahison ! cria Pluchon.

— Silence ! ou vous êtes mort, répondit une voix sombre d'un accent si péremptoire, que Pluchon et ses deux acolytes sentirent que de la menace à son exécution la transition serait brusque, s'ils n'obéissaient pas; et ils se turent.

— Est-ce toi, Trim ?

— Oui, Tom, répondit Trim en se levant debout et se plaçant contre la porte.

En ce moment, Léon, accompagné de deux matelots armés de pistolets, parut avec une lumière au haut de l'escalier. La figure cadavéusement bleue de Pluchon, reflétait toutes les terreurs de son âme. Un secret pressentiment lui disait que le jour des rétributions était arrivé, et son cœur si froidement méchant dans l'exécution d'un crime s'affaissait sous le poids de ses propres forfaits, plus par poltronnerie que par remords.

— Quel est celui qui conduit la voiture ? demanda Tom à Trim à demi-voix.

— Un charretier appelé au hasard.

— Allons-nous l'arrêter ou le laisser partir ?

— Laissons partir li, li n'y connaît rien à mon l'affaire.

Tom sortit un instant, et congédia le charretier, après lui avoir payé sa course.

Ayant fermé la porte aux verroux, il fit garroter les trois nouveaux prisonniers que l'on conduisit dans le magasin à l'étage supérieur.

— Mais tu saignes, Trim, lui demanda Tom aussitôt qu'ils furent montés au magasin. Qu'as-tu ? Comment tout cela est-il arrivé ?

— Oh ! pas grand chose ; moué l'a eu un piti rixe avec ces trois l'hommes là.

— Mais tu es blessé !

— Pas blessé, égratigné l'un peu ; mais ce qui l'été bien pu terrible, c'est que mon la blouse, tout neuve, est déchirée.

— Ta blouse, ça ce n'est rien ; voyons la blessure.

Tom examina la blessure de Trim ; elle était légère et de peu de conséquence. Tom la lava avec de l'eau de vie, ainsi que deux ou trois contusions qu'il avait à la tête. Après ce pansement, Tom se fit raconter tous les détails de l'aventure de la soirée.

— Maintenant, continua Trim, moué va m'en l'aller trouver mon maître ; li peut l'être inquiet si moué pas retourné. Prendé bien soin de ces prisonniers, surtout de c'ti là ; il été un fameux coquin ! faut pas li échappé di tout !

Et il lui désigna Pluchon, qui tremblait de tous ses membres.

— Que ça ne t'inquiète pas, c'est mon affaire.

— Ah ! disé donc, comme li fait ti que c'ti là, et il montra Léon, li l'été libre ?

— Ruse de guerre ! je t'expliquerai cela plus tard.

Pluchon jeta un regard désespéré sur Léon, se sentant presque défaillir, à l'idée qu'il avait tout découvert.

— Bon soir, Tom !

— Bon soir, Trim !

Trim se hâta de retourner chez madame Regnaud, choisissant de préférence les rues les plus fréquentées, de crainte de faire quelque rencontre désagréable, à cette heure avancée de la nuit.

A la bourse St. Louis, où il y avait grand bal ce soir là, Trim, en passant près d'un groupe de trois à quatre personnes, qui fumaient leurs cigares à la porte du café, s'arrêta, en entendant mentionner le nom du capitaine Pierre.

—Je crois vraiment qu'elle ne détestait pas le capitaine, disait une des personnes du groupe ; mais sans présomption, je puis avouer qu'il n'avait pas de chance ; et pourtant c'était un bel homme, et brave, ma parole, très brave !... Pauvre St. Luc !... mourir si jeune !

Trim reconnut la voix éclatante du comte d'Alcantara.

—Pourquoi n'aurait-il pas eu de chance ? demanda un des fumeurs.

—Vous êtes un farceur, répondit le comte d'Alcantara, vous voudriez que je vous confiasse mes intimités ; c'est mon secret. Tout ce que je puis vous dire, sans blesser les convenances, c'est que le capitaine était fort jaloux de moi... Pauvre capitaine, il avait bien tort, que Dieu bénisse son âme, car, foi de gentilhomme, ce n'était pas moi qui courait après la petite, c'était elle qui s'était éprise de moi et me poursuivait partout..... hem ! hem !.....

—Vous ne poétisez pas un peu, comte ?

—Réalité, mon cher, réalité ; et si son amie, mademoiselle Thornbull, était ce soir au bal, vous en verriez bien d'autres ! celle-là, elle était folle de moi, c'est le mot, folle ; une véritable frénésie ! et jalouse !..... Aussitôt que je parlais à miss Gosford, miss Thornbull devenait rouge, bleue, blanche ; c'était la même chose de Miss Gosford quand je parlais à miss Thornbull.

—Mais il me semble que la jolie Anglaise n'a pas eu ce soir l'air de vous adorer.

—Oh ! les filles ! s'écria le comte en se dressant sur ses talons et regardant les étoiles en tournant les yeux, qui peut se vanter de les comprendre ? Profondes comme l'abîme, qui peut sonder le fond de leur cœurs ? Elles ne paraissent en public qu'avec un masque sur toutes leurs actions, une déception dans leurs regards, un mensonge sur leurs lèvres..... Mais dans l'intimité..... Mais dans le tête-à-tête ! Allez, je m'y connais.

Trim ne resta pas pour entendre la fin de la conversation. Il se rendit chez madame Regnaud où il arriva au moment où Toinon se disposait à fermer les portes à clef, n'espérant plus qu'il vint cette nuit coucher à la maison ou auprès de son maître, qui dormait du sommeil le plus tranquille, ne s'étant pas réveillé une seule fois de toute la soirée.

CHAPITRE XXI.

RETOUR A LA VIE ACTIVE.

La vigoureuse constitution du capitaine Pierre, jointe à deux jours de tranquillité, à une diète prudente, à deux nuits de repos et au bonheur de se sentir libre, avait triomphé de la maladie ; et le matin du troisième jour, quand le soleil éclaira sa chambre et que les chants du moqueur vinrent égayer son réveil, le capitaine se sentit tellement rafraîchi qu'à l'exception d'un peu de faiblesse, il se trouva aussi bien qu'il eut pu le désirer.

Trim, enveloppé dans une couverture, s'était jeté tout habillé et dormait comme un bienheureux, couché sur le plancher au pied du lit de son maître.

Il était encore de bien bonne heure, et Pierre, afin de ne réveiller personne dans la maison, se leva tout doucement et appela Trim, en le secouant assez vigoureusement pour le tirer de son profond sommeil.

Trim, lui dit-il quand il l'eut réveillé, je vais aller à bord du *Zéphyr*, j'ai besoin de voir ce qui s'y passe ; j'irai ensuite déjeuner avec M. Meunier, s'il est de retour de la campagne où tu m'as dit qu'il était allé. Dans tous les cas, tu diras à madame Regnaud de n'être pas inquiète, que je me sens parfaitement bien, et de ne pas m'attendre pour déjeuner.

—Vous pas pouvez sortir à et'heure, le docteur li l'a dit vous pas sorti di tout encore.

—Si le docteur me voyait, il me trouverait assez bien pour me laisser sortir. Et d'ailleurs il faut absolument que je voie M. Léonard et M. Meunier. Après cela je penserai à madame Coco-Létard et à ses élèves !

Trim vit avec terreur sur la physionomie de son maître sa décision de sortir, pour aller chez M. Meunier et à bord du *Zéphyr*. Quoique son maître lui parut parfaitement rétabli, il croyait que s'il apprenait subitement la mort de M. Meunier, cette nouvelle ne lui causât une réaction, aussi fit-il tout en son pouvoir pour le détourner de sa résolution.

—Moué va couri cri M. Lénard, et amené li à li tout suite : pis moué couri l'après chez M. Meunier, quoique moué sé bien li pas vini, car li l'éte pas vini encore hier soir, dit Trim en élevant sa voix.

—Ne parle pas si fort, tu vas réveiller les personnes qui dorment dans la chambre voisine.

C'était bien cela qu'espérait Trim, et il comptait sur l'influence de Mde. Regnaud pour dissuader le capitaine de sortir, au moins avant que le docteur eut donné son opinion sur la convenance de l'informer de la mort de M. Meunier, qu'il ne fallait lui apprendre qu'avec les plus grandes précautions.

—Vous l'été encore faible ; et pis c'est pas tout, continua Trim sur le même ton, il été bon vous pas montré li dans les rues, avant nous l'attrapé tous ceux qui voulé faire li mourir dans l'cachot ; moué croyé y avait grand complot et M. Léonard itou.

—C'est justement pour cela que je veux voir M. Léonard.

—Eh bin ! moué couri cherché li. Et tout en disant cela Trim sortit de la chambre.

Il a peut-être raison, pensa le capitaine quand Trim fut sorti ; il doit y avoir eu quelque complot dans lequel les Coco-Létard ne jouait qu'un rôle secondaire. En effet ce n'était pas mon argent qu'ils voulaient avoir, d'ailleurs savaient-ils si j'en avais sur moi ? Il doit y avoir quelque main puissante et secrète qui faisait mouvoir les fils de cette trame. Nous verrons.

Tout en faisant ces réflexions, le capitaine s'habilla, après quoi il passa tout doucement dans le salon, où il s'assit sur un fauteuil près de la table sur laquelle il y avait plusieurs journaux. Il en prit un qu'il se mit à lire avec avidité. C'était le Courrier de la Nouvelle-Orléans. Ce que Trim avait tant redouté arriva, sans que le capitaine Pierre eut mis les pieds hors de la maison de Mde. Regnaud.

Voici ce qui se trouvait sur le journal : “ A peine annonçons-nous l'arrivée
 “ du trois mâts le *Zéphyr*, venant du Brésil, et la glorieuse conduite de son
 “ capitaine lors de la rencontre des pirates, dont nous avons donné la des-
 “ cription dans notre dernier numéro, que nous avons à enregistrer aujour-
 “ d'hui sa mort prématurée et sa fin tragique. Le jeune Pierre de St. Luc
 “ arrivait justement à temps pour recueillir l'immense succession que lui
 “ avait léguée son bienfaiteur ; mais la providence en avait ordonné autrement,
 “ et à peine les cendres de feu M. Alphonse Meunier avaient-elles eu le
 “ temps de se refroidir, que celles de son héritier ont été déposées près des
 “ siennes. Son corps fut trouvé flottant au bayou bleu, noyé par accident,
 “ suivant le rapport du Coronaire.

“ Les funérailles du capitaine Pierre de St. Luc ont eu lieu à la cathé-
 “ drale, à midi précis. Une foule immense assistait à la cérémonie ; la pré-
 “ sence des motelots du *Zéphyr* et du *Sauveur*, rangés quatre de front à
 “ l'arrière du cerceuil, donnait à la procession un air de solennelle gran-
 “ deur.”

Le capitaine lut à deux reprises l'article du Courrier, sans pouvoir y rien comprendre. Il regarda à la date de la publication ; c'était celle du 1er novembre 1836.

—Mais c'était bien avant-hier ! se dit le capitaine, en relisant l'article pour une troisième fois. Oui, c'est ça, c'est bien ça... Comment ? M. Meunier mort ! et moi mort, noyé, enterré... mes funérailles... mes matelots à mes funérailles ! — oui, c'est bien ça. Et pourtant, je ne dors pas... En vérité je n'y comprends rien !

Le capitaine mit le journal sur la table, se rejeta en arrière dans le fauteuil, et le front appuyé dans ses deux mains, les coudes aux bras du fauteuil, il se mit à réfléchir. Mais plus il réfléchit à ce que contenait le Courrier, plus les choses lui parurent énigmatiques, à l'exception néanmoins de la mort de M. Meunier, son bienfaiteur, son père ; plus que son père, puisque son père il ne l'avait jamais connu.

Pierre sentit son cœur oppressé d'une immense douleur ; et à mesure que surgissaient à sa mémoire les vertus, les bontés, la tendresse, les attentions et les bienfaits de M. Meunier pour lui, il se sentait de plus en plus accablé sous le poids du coup dont il était frappé, dans ce qu'il avait de plus cher au monde, la personne dans laquelle il avait concentré toutes ses affections et son amour filial.

Il demeura quelque temps absorbé dans sa douleur, puis il se leva, fit trois à quatre tours dans le salon, la tête penchée ; puis il revint auprès de la table, regarda quelques instants le journal, qui lui avait appris la mort de son bienfaiteur, sans y toucher. Ses yeux semblaient se couvrir d'un voile, il regardait et tout ce qui se trouvait sur la table lui apparaissait comme une masse confuse. Il eut voulu pleurer, mais il ne le pouvait pas. Il se frotta les yeux, prit le journal dans ses mains, et pour une quatrième fois lut le compte-rendu qu'il contenait. Il n'y avait pas à s'y méprendre : M. Meunier était bien mort ! A l'idée des vertus de son bienfaiteur, de sa générosité si bienfaisante pour les malheureux, de sa piété si sincère durant sa vie, vinrent se joindre la pensée et l'image des récompenses qui lui avaient été réservées dans l'autre monde ; insensiblement il fléchit les genoux et se prosternant devant son Dieu, il offrit une prière fervente du fond de son cœur. Cet homme qui, depuis des années, n'avait pas fait une prière, n'avait pas demandé un secours au ciel, n'avait pas offert un remerciement pour les grâces et les faveurs qu'il avait reçues, courbait en ce moment son front devant le Souverain juge du monde, devant lequel tôt ou tard doivent venir s'humilier les plus orgueilleuses têtes et les cœurs les plus endurcis. La prière du capitaine Pierre fut agréable à Dieu, parce qu'elle était sincère, parce qu'elle partait de l'âme ; et il en fut récompensé. D'abondantes larmes coulèrent silencieusement de ses yeux, et soulagèrent sa poitrine ; il se sentit plus fort, car il avait demandé de la force au Dieu tout-puissant ; il se sentit plus calme, car il avait demandé du calme au Dieu de toutes consolations.

Au moment où Pierre se relevait, la figure encore toute baignée de pleurs, Madame Regnaud entra dans le salon. Elle fut fort étonnée de voir le capitaine tout en larmes, et s'empressa de lui en demander la cause. Il lui montra du doigt le journal qui était sur la table.

— Ah ! s'écria Mde. Regnaud, cette Mathilde ! je lui avais bien recommandé pourtant de cacher toutes les gazettes. Mais aussi qui aurait pu se douter que vous seriez si matinal !

—N'en voulez pas à mademoiselle Mathilde de son oubli, répondit le capitaine avec un soupir, tôt ou tard j'aurais appris cette fâcheuse nouvelle ; peut-être valait-il mieux que ce fut de cette manière, car c'était la volonté de Dieu, et il me donne la force de la supporter.

—Oui, mon pauvre Pierre, continua Mde. Regnaud qui savait qu'il n'y a rien de si propre à calmer les grandes douleurs que d'y associer le nom de Dieu, c'était la volonté de Dieu, et tout ce qu'il fait est pour le mieux. Soumettons-nous avec résignation à ses volontés, c'est le moyen de lui être agréable et de reconnaître son infinie bonté.

—C'est ce que j'ai fait, ma bonne Mde. Regnaud, et je me sens plein de force et de résignation.

—J'entends quelqu'un ouvrir la porte de la cuisine.

—Tiens ! c'est toi, Trim, s'écria Mde. Regnaud.

—Oui, madame, répondit Trim en faisant un salut.

—As-tu amené M. Léonard ? demanda le capitaine.

—Oui, li l'été à la porte, où moué a dit à li d'attendé jusqu'à ce que vous diré li pour vini.

—Fais-le entrer ; madame Regnaud me permettra bien de le recevoir dans ma chambre.

—Mais certainement, mon Pierre ; dans ta chambre ou dans ce salon. Fais comme si tu étais chez toi, ne te gênes pas.

Quand M. Léonard fut entré dans la chambre à coucher du capitaine, celui-ci prit affectueusement son esclave par la main et se retournant vers M. Léonard il lui dit : “Voici mon meilleur ami, je lui dois la vie ; je vous prends à témoin que de ce jour il est libre et je veux qu'il soit traité comme tel jusqu'à ce que les formalités de la loi aient pu être remplies à cet effet. Si vous n'avez pas d'objection, nous le ferons entrer avec nous pour nous consulter ensemble, car nous avons bien des choses à faire, et j'ai besoin de son avis.” M. Léonard approuva le capitaine ; tandis que Trim, tout confus et ne trouvant pas de paroles pour exprimer ce qu'il ressentait, regardait le capitaine avec de grands yeux étonnés.

Ce qui étonnait le plus Trim, ce n'était pas l'offre que lui faisait son maître de sa liberté, il la lui avait déjà offerte vingt fois, comme nous l'avons dit, et il l'avait toujours refusée ; ce n'était pas non plus de lui entendre dire qu'il lui devait la vie, il n'avait fait en cela que son devoir et il ne s'en attribuait aucun mérite particulier, Tom en avait fait autant, et tout autre en eut fait de même, pensait le nègre ; mais ce qui pour lui valait mieux, mille fois mieux que la liberté, c'était de s'entendre appeler le meilleur ami de son maître, de sa propre bouche, et en présence du premier lieutenant du *Zéphyr*, en dépit des préjugés si enracinés des blancs contre les esclaves, espèces de choses qui ne sont ni hommes ni bêtes !

Ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté que le capitaine put obtenir de

Trim, qu'il entrât dans sa chambre pour prendre part aux délibérations qui allaient avoir lieu ; et quand il fut entré, il fut impossible de le décider à prendre une chaise, il voulut absolument rester debout.

Le capitaine demeura plus de deux heures renfermé avec ces deux hommes, dans sa chambre en secrète consultation.

Quand il sortit pour aller déjeuner, sa figure était pâle, son front soucieux, son regard fixe ; il tenait à la main la petite bouteille de poison, que Pierrot avait donné à Trim, lorsque celui-ci suivit le mulâtre dans le jardin de M. Meunier. Avant d'entrer dans la salle à déjeuner, où l'attendait Mde. Regnaud et sa fille, le capitaine enveloppa soigneusement la petite bouteille dans un morceau de chamois et la mit dans sa poche de gilet.

Après avoir présenté ses excuses à Mde. Regnaud et à sa demoiselle de les avoir fait attendre, ils s'assirent à la table, sans dire un mot. Le repas se passa dans le plus grand silence, mais non sans une grande envie de la part de Mde. Regnaud d'apprendre l'histoire du capitaine. De temps en temps elle jetait un coup d'œil furtif sur ce dernier, qui, sans lever les yeux de dessus son assiette, mangeait plus de l'air d'un homme qui accomplit une œuvre de nécessité et d'habitude, que pour satisfaire un appétit qu'il ne semblait pas avoir. Avant de se lever de table cependant il dit à Mde. Regnaud :

—Vous devez avoir hâte de savoir comment il se fait que l'on m'ait cru mort, et que l'on ait enterré un étranger pour moi.

—Eh bien ! oui, Pierre ; j'avoue que j'en suis assez curieuse.

—J'ai été la victime d'un odieux mais habile complot, et c'est afin d'en découvrir les auteurs que je vous demande la permission de rester encore quelques jours avec vous. J'ai besoin de rester caché pour quelque temps aux yeux du monde, qui doit me croire mort.

—Certainement ; restes tant que tu voudras.

—J'aurai encore besoin d'abuser de votre bonté jusqu'au point de vous prier de vouloir bien me permettre de recevoir dans ma chambre quelques personnes que j'ai prié M. Léonard d'aller chercher.

—Mais, sans doute. Je t'ai déjà dit que tu étais chez toi ; ne te gênes pas, sans cela tu me ferais de la peine et à Mathilde aussi.

Le capitaine jeta un coup d'œil sur la jeune fille, dont la douce figure un peu pâle s'anima sous le regard de Pierre, en s'entendant nommer par sa mère.

—J'ai encore une faveur à vous demander, c'est de me permettre de vous faire attendre encore quelques jours, avant de vous raconter mon histoire.

—Tu ne pourrais pas nous en dire un petit bout, tout petit ; demanda Mde. Regnaud, dont la démangeaison, à l'endroit de la curiosité, tenait de cette vertu si intactement préservée par son sexe, depuis qu'elle lui fut spécialement léguée par notre première mère.

—Excusez-moi pour le présent.

—Ah ! Pierre.

—Ah ! monsieur Pierre, ajouta timidement Mathilde.

—Il m'est pénible de vous refuser, mais c'est impossible, absolument impossible pour le présent.

—Quand donc ?

—Peut-être ce soir pourrai-je vous en dire une partie.

—C'est bien, mon Pierre, répondit Mde. Regnaud qui vit, à l'expression sérieuse du capitaine, qu'elle n'en obtiendrait rien pour le présent ; nous ne te pressons pas, car je sais que, si tu le pouvais, tu le ferais.

Le roulement d'une voiture qui s'arrêta devant la porte, mit fin à la conversation. Bientôt M. Léonard entra avec Sir Arthur Gosford, que le capitaine avait envoyé chercher. Sir Arthur, qui n'avait pas été prévenu par M. Léonard, demeura immobile d'étonnement en apercevant le capitaine. Ce dernier ne put s'empêcher de sourire de la contenance de Sir Arthur.

—Donnez-moi donc la main, Sir Arthur, n'ayez pas peur de me toucher, je ne suis pas un revenant, quoique vous ayez assisté à mon enterrement hier.

—Qu'est-ce que tout cela veut dire, s'écria enfin Sir Arthur, qui avait eu peine à trouver la parole et qui n'avait osé en croire ses yeux ; mais qu'est-ce que tout cela veut dire ?

—Ça veut dire, Sir Arthur, qu'hier vous me croyiez mort, et qu'aujourd'hui vous avez de la peine à croire que je ne le sois pas encore, lui dit le capitaine, en le prenant par la main et le conduisant dans sa chambre. Excusez-moi si j'ai pris la liberté de vous envoyer chercher, au lieu d'être allé vous voir moi-même. Vous allez bientôt en savoir la raison. Faites-moi le plaisir d'entrer. En attendant M. Léonard voudra bien, dit-il en se tournant vers ce dernier, aller chercher un agent de police dans l'activité, l'intelligence et la discrétion duquel on puisse placer la plus grande confiance.

—Je vais tâcher de trouver le vieux André Louriot.

—C'est justement l'homme qu'il me faut !

Aussitôt que M. Léonard fut parti, le capitaine ferma la porte et prenant une chaise près de Sir Arthur, lui dit :

—Vous êtes surpris, Sir Arthur, et vous avez raison de l'être ; mais il y y en a bien d'autres qui le seront plus que vous ! Il ne s'en est pas fallu grand'chose que je ne devinsse la victime d'un infernal complot, monté, je n'en doute pas, dans le but de me priver de la succession de mon vénéré bienfaiteur, M. Alphonse Meunier.

—Je n'ai pas besoin de vous dire mon étonnement, M. de St. Luc, vous le présumeriez assez si vous ne l'aviez pas lu sur ma figure. Mais je vous avoue, que je ne pouvais m'expliquer comment vous aviez pu vous noyer, et

je n'avais aucun doute que vous n'étiez tombé victime de quelqu'assassinat. Mais comment vous êtes-vous échappé ?

—C'est Trim, mon nègre, qui m'a délivré des mains de mes bourreaux, qui à leur tour sont mes prisonniers ; les chefs du complot m'échappent encore, du moins celui qui en était le chef et la tête, mais je suis sur la piste, et avant longtemps, j'espère, ce soir peut-être je l'aurai en ma puissance. Mais, Sir Arthur, pardonnez-moi de vous retenir si longtemps, je vous avais envoyé chercher pour vous prier de vouloir bien vous charger de quelques lettres pour le Canada. Comme vous ne deviez rester que quelques jours à la Nouvelle-Orléans, je craignais que vous ne partissiez sans que je pusse vous voir.

—Je devais partir ce matin, mais je suis forcé de rester ici encore quelques jours.

—Je suis bien content, j'aurai occasion de vous voir encore.

—Bien certainement.

—Et comment est mademoiselle Clarisse ?

—Très-bien, je vous remercie.

—Et Miss Thornbull ?

Sir Arthur baissa la vue, une légère pâleur passa sur son front, et il répondit après un instant d'hésitation :

—Je ne l'ai pas vue depuis avant-hier soir, elle n'était pas trop bien. . Et changeant brusquement de conversation, il continua : je n'en reviens pas vraiment, M. de St. Luc ; vous dire combien je suis heureux de vous revoir aujourd'hui hors de danger, plein de vie et de santé, quoique vous ayez l'air un peu changé, n'est pas nécessaire. Notre amitié, formée et cimentée dans des circonstances comme celles sous lesquelles elle a commencé, est trop profonde pour que nous ayons besoin de protestations mutuelles, afin d'y croire. Si vous avez besoin de moi, si je puis vous être de quelque service, dites-le, je suis à vos ordres ; si vous avez besoin d'argent, ma bourse vous est ouverte. Vous êtes plus riche, bien plus riche que moi, je le sais ; mais je sais aussi que, pour quelques jours au moins, vous ne pourrez jouir de votre fortune.

—Merci, merci, Sir Arthur ; vous êtes mon ami, je le sais, et c'est pour cela que je ne voulais pas vous laisser partir sans vous revoir. Quand à vos offres d'argent, je vous suis bien obligé ; M. Léonard m'a apporté ce matin mille dollars, qui me suffiront de reste jusqu'à ce que je puisse en avoir davantage.

—Je ne vous presse pas, car je pense bien que vous ne voudriez pas faire de cérémonies avec moi.

—Non, Sir Arthur, je ne ferais pas de cérémonies avec vous ; mais ne parlons plus de cela. Quand partez-vous ?

—Dans quelques jours.

—Qu'est-ce qui vous fait retarder votre départ ? vous étiez si pressé de vous rendre à New-York.

—Rien... rien de particulier, répondit Sir Arthur d'un air embarrassé ; mais vous, racontez-moi donc comment vous avez failli être la victime de cette odieuse trame. Je ne puis en revenir.

—Bien volontiers, Sir Arthur, d'autant plus que je serais fort aise d'avoir votre avis, sur ce qui serait le mieux à faire dans les circonstances actuelles.

Pierre de St. Luc raconta comment, au débarquement du navire, il fut conduit par la mère Coco à l'habitation des champs ; sa chute dans le cachot, le traitement qu'on lui fit subir ; ses hardes qu'on lui enleva ; le serpent à sonnettes qu'on y jeta ; la découverte que fit Trim que le noyé n'était pas son maître ; ses soupçons, ses recherches avec Tom ; comment Trim rencontra le Dr. Rivard chez le vendeur de poisons et de serpents, et comment Trim, après avoir rencontré la vieille négresse Marie, l'esclave du Dr. Rivard, fit part de ses soupçons à Tom ; leurs recherches, leur visite à l'habitation des champs ; leur désappointement à la réception que leur fit les Coco-Létard ; la lutte de Trim et de Tom avec les Coco ; enfin sa délivrance.

—Eh bien ! continua le capitaine, qu'en pensez-vous, Sir Arthur ?

—Je suis confondu de l'audace et de la méchanceté de ces monstres ; et d'après ce que vous m'avez dit je n'ai aucun doute que ces Coco-Létard ne soient les instruments de ce Pluchon, qui lui-même n'était que l'agent du Dr. Rivard.

—Que me conseillez-vous de faire ? Je n'ai pas de preuves positives contre le docteur.

—Voici ce que je ferais. D'abord je ferais surveiller toutes les démarches du docteur, et prendre tous les renseignements possibles à son égard. Je ferais déterrer M. Meunier, et voir si l'on ne découvrirait aucune trace de poison.

—J'ai justement eu la même idée, et c'est pour cela que j'ai envoyé chercher un fameux agent de police, qui doit venir d'un instant à l'autre.

—Ne m'avez-vous pas dit que ce Pluchon était prisonnier avec les Coco-Létard ?

—Oui.

—Je les ferais parler ; et par peur, menaces, promesses ou autrement, je tâcherais d'en obtenir tout ce qu'ils savent du complot.

—C'est une heureuse idée, s'écria le capitaine en se levant et se frottant les mains. Je veux les voir dès aujourd'hui. Voulez-vous venir avec moi à l'habitation des champs ? Nous prendrons une voiture fermée.

—Avec le plus grand plaisir.

En ce moment M. Léonard arrivait, accompagné de l'agent de police, André Louriot.

André Louriot était un de ces vieux limiers exercé au métier par vingt ans de service ; il n'y avait pas de brigand qu'il ne connût de fait ou de réputation. Employé presque toujours dans les affaires difficiles, il savait déployer au besoin un tact et une finesse admirables, une patience inaltérable, une activité extraordinaire et un courage à toute épreuve. C'était justement l'homme qui convenait au capitaine.

—Bonjour, M. Louriot, lui dit le capitaine en souriant à la surprise de ce dernier.

—Bonjour capitaine, je crois, si je ne me trompe, que vous êtes le même qui étiez mort il y a trois jours, enterré avant-hier et vivant aujourd'hui ; et Louriot fit entendre un de ces rires à demi étouffés, qui lui étaient particuliers.

—Le même, M. Louriot, le même ; mais pour quelques jours encore, je dois être mort pour le monde, jusqu'à ce que j'aie pu mettre la main sur quelques personnes, qui ne s'attendent certainement pas à ma résurrection. En attendant voici ce que je désire que vous fassiez pour moi. Connaissez-vous le docteur Rivard ?

—Très bien.

—Un nommé Pluchon, espèce de huissier ?

—Parfaitement.

—C'est bien. Vous ferez surveiller le docteur Rivard, de manière à m'informer de ses moindres démarches. Il ne faut pas qu'il soit perdu de vue, nuit et jour.

—Je comprends.

—Ainsi que ce Pluchon.

—Très bien.

—Aussitôt que vous pourrez me faire parvenir quelques renseignements, envoyez les moi ou plutôt apportez les moi vous même ici. Il est maintenant neuf heures, je vous attendrai à onze. Voici une vingtaine de dollars pour commencer. A propos j'oubliais une chose importante. Vous avez connu M. Meunier ?

—Qui est mort dernièrement ?

—Oui. On soupçonne qu'il a été empoisonné. Y aurait-il moyen de s'en assurer, sans donner l'éveil au docteur Rivard ?

—Je pense.

—Eh bien ! partez ; ne parlez pas de moi, n'épargnez aucune peine, et ne craignez rien pour les dépenses.

—Je ne suis pas inquiet là-dessus ; je reviendrai à onze heures, ou si je ne peux venir, je vous écrirai un mot.—Bonjour, capitaine.

Aussitôt que l'agent de police fut sorti, le capitaine chargea M. Léonard d'aller lui chercher une copie du testament de M. Meunier.

—Maintenant, Sir Arthur, continua-t-il, nous monterons dans la voiture, et nous irons à l'habitation des champs.

—Ne craignez-vous pas de vous exposer à être reconnu ?

—Oh ! non. La voiture est fermée, et d'ailleurs je me couvrirai de mon manteau, s'il est besoin.

—Comme vous voudrez.

Le capitaine et Sir Arthur montèrent dans le cabriolet couvert qui les attendait à la porte, et après avoir donné au nègre Toinon, qui servait de postillon, l'ordre d'aller au Couvent des Ursulines, les chevaux partirent au grand trot.

CHAPITRE XXII.

UN COCHER IMPROVISÉ.

Presque toute la partie inférieure de la Louisiane se trouve couverte de prairies flottantes, qui s'étendent à plus de 20 et 30 milles dans l'intérieur, en partant du golfe du Mexique. Ces prairies ont été formées par l'accumulation constante des joncs et de toutes espèces de plantes marines qui se mêlant, s'enlaçant les uns dans les autres, et se trouvant cimentées par le dépôt limoneux des eaux du Mississipi, finirent par prendre de la consistance et de la solidité. Ces immenses gazons poussés au gré des vagues comme des cageux de plantes aquatiques, flottèrent d'abord çà et là, quelques uns allant se briser et se perdre dans le golfe du Mexique, quelques autres repoussés par la marée et les vents du sud, finirent par s'unir à la terre ferme. Leur agglomération continuelle finit par couvrir d'immenses étendues, et ces gazons offrent maintenant le spectacle d'immenses prairies flottantes qui s'étendent à perte de vue, entrecoupées d'innombrables bayous étroits, tortueux et profonds, qui tous vont se jeter dans le golfe du Mexique ou se perdre dans les lacs. Ces bayous sont de véritables dédales, se croisant les uns les autres, tellement qu'il est extrêmement dangereux de s'y hasarder. Si des bayous on veut sauter sur les gazons, on court risque de s'y enfoncer, ou du moins de se voir arrêter dans sa marche par mille bayous, qui à chaque pas les coupent dans toutes les directions.

Durant l'hiver, ces prairies sont remplies d'innombrables quantités d'oiseaux aquatiques et de gibier de toutes espèces.

Les jeunes gens souvent partent de la Nouvelle-Orléans pour faire la chasse et la pêche dans les lacs, qui foisonnent de toutes sortes de poissons.

Ordinairement ils se servent de guides, qui les conduisent dans leurs pirogues, moyennant une raisonnable rétribution.

Cabrera, après s'être échappé du *Zéphyr*, se cacha dans les juncs qui bordent le Mississipi à l'endroit où il s'était sans bruit laissé glisser dans le fleuve. Il y demeura toute la journée. Quand la nuit fut venue, il se rendit à la Nouvelle-Orléans, où il ne manquait pas d'amis et où il avait déjà fait plus d'une visite. Son premier soin en arrivant, fut de chercher Edouard Phaneuf, qu'il trouva chez lui, assis devant un bon feu de cheminée et fumant silencieusement son cigare.

—Merci, Phaneuf, lui dit Cabrera qui était entré sans frapper à la porte ; tu m'as sauvé d'une fameuse équipée. Je ne l'oublierai pas de sitôt.

—N'en parlez pas, général ; c'était bien le moins que je dusse faire pour vous. Prenez un siège et séchez vos habits devant le feu, en attendant que je vous prépare à souper ; j'ai envoyé ma femme se promener chez sa cousine, de chez laquelle elle ne reviendra que lorsque je l'irai chercher, car je vous attendais.

Phaneuf mit sur la table une volaille froide et un pot de café chaud.

—Donne-moi un verre de rum, lui dit Cabrera ; je me sens l'estomac à sec.

Après le souper, Cabrera se plaça debout devant la cheminée, les mains derrière le dos et le dos tourné au feu.

—Maintenant, parlons d'affaires. D'abord où sont mes compagnons ?

—Dans les cachots de la prison de l'Amirauté.

—Il faut les délivrer.

—Impossible.

—Impossible ! morbleu ! comment ça ? Rémi n'est-il plus le géolier ?

—Non. Il est mort.

—Et qui est géolier maintenant ?

—Un maudit Yankee ! farouche et incorruptible.

—C'est égal, faut essayer. Et comment s'est-on aperçu de mon évasion ?

—Ils ne s'en sont aperçus qu'à la Nouvelle-Orléans ; ils ont mis toute la cale sans dessus-dessous pour vous chercher, mais ils ne vous ont pas trouvé comme vous savez. Toute la police est à vos trousses et à votre signalement.

—La police est à mes trousses ? Et le vieux Louriot est-il encore dans la police ?

—Je crois que oui.

—Le vieux maudit connaît nos caches dans le lac de Barataria ! mais, c'est égal ! Donne-moi des hardes pour me changer. Tu vas me raser les cheveux et me prêter une perruque. J'ai des affaires à la Nouvelle-Orléans ; d'abord je veux délivrer mes camarades, s'il y a moyen ; ensuite il y a une certaine Miss Sara Thornbull qui m'appartient. A propos peux-tu me dire où loge ce monsieur Anglais qui était passager à bord du *Zéphyr* ?

—Je crois qu'il loge à l'hôtel St. Charles.

—C'est bon. Maintenant tes hardes et ta perruque.

Aussitôt que Cabrera eut changé ses habits et arrangé sa perruque, il sortit avec Edouard Phaneuf, armés tous les deux d'une paire de pistolets et d'un poignard. Ils dirigèrent leurs pas vers la prison, où étaient enfermés les pirates.

La nuit était alors tombée et les alentours de la prison étaient déserts. Cabrera imita les aboyements d'un chien, signal qu'il répéta à trois reprises. Son signal n'eut point de réponse. Après cinq à six minutes d'attente, il fit entendre un sifflement aigu et perçant, et écouta. Point de réponse.

—Ils sont dans les cachots intérieurs, je pense, dit-il tout bas à Phaneuf.

—Je le pense aussi.

—N'y aurait-il aucun moyen de communiquer avec eux ?

—Je ne pense pas ; à moins que ce ne soit en présence de quelqu'un des gardiens, et avec l'expresse permission du géolier.

—Malédiction ! Il n'y a donc pas moyen de faciliter leur évasion ?

—Je ne crois pas.

—Aucun ?

—Aucun ; ils sont aux fers.

—Mille tonnerres ! C'est égal, je verrai ; et si je ne réussis pas, tu seras témoin que j'ai fait tout en mon pouvoir.

Cabrera encore une fois répéta son premier signal, et encore une fois il attendit en vain une réponse.

—Partons, dit-il, je veux aller à l'hôtel St. Charles.

—A l'hôtel St. Charles, mais vous courez risque de vous faire reconnaître ?

—On peut peut-être me reconnaître, mais me prendre c'est une autre chose. Il faut absolument que je voie Miss Sara Thornbull ; je la verrai !

—Ecrivez-lui un mot et je le lui porterai ; mais, je vous en prie, ne vous exposez pas, mon général.

Cabrera marcha quelque temps sans répondre, et réfléchissant sur ce qu'il devait faire.

—Tu as raison, dit-il, retournons chez toi ; je lui écrirai.

Quand il fut arrivé, il prit une feuille de papier et écrivit :

“ Sara, tu dois me maudire, moi un pirate, moi un monstre ! Mais je t'aime, et je veux te voir, quand je devrais mourir après ! Exposé à être pris et pendu, traqué par toute la police de la ville, je suis décidé à tout braver pour te voir ; et je te verrai, quand je devrais aller moi-même, en plein jour, te trouver à ton hôtel, en présence de tout le monde ! tu me connais, je suis homme à le faire.

“ Ce soir à six heures je t'attendrai sur la place Lafayette. Viens-y si tu ne veux pas que je commette une folie.—Sara, je me livre à toi, et tu

“peux me livrer aux autorités si tu veux ; mais j'ai confiance en toi, aies confiance en moi.”

“ANTONIO.”

Il plia la lettre, la cacheta et la donna à Edouard Phaneuf, avec ordre de ne la remettre qu'à Miss Thornbull elle-même, le lendemain matin.

—Fumons un cigare maintenant et buvons un verre de bière, dit Phaneuf, vous devez en avoir besoin.

—Pas d'objection.

—Et que pensez-vous faire ?

—J'aurais voulu rester pour essayer de sauver mes camarades ; mais puisqu'il n'y a pas moyen, il n'y a plus qu'à me sauver moi-même, après avoir enlevé Miss Thornbull, si elle ne veut pas venir de bonne volonté.

—Et croyez-vous qu'elle ira ?

—Je ne sais.

—Et comment vous sauverez-vous ? je vous conduirai bien à la mer dans mon cutter, mais je crains que tous les navires en passant ne soient soumis à une stricte recherche.

—Tu as raison, aussi ce n'est pas par le Mississippi que je pense me sauver. Ma corvette a ordre de croiser, pendant une dizaine de jours, en vue de la baie de Barataria, et c'est à la grande Isle que j'irai les joindre ou les attendre.

—Vous pourrez vous perdre dans les prairies.

—Je connais trop bien les bayous et les lacs et les îles ; j'y ai passé assez souvent. Peut-être aurai-je besoin de toi pour m'accompagner.

--Bien volontiers.

Cabrera demeura caché dans la maison de Phaneuf, jusqu'au lendemain soir. Vers six heures il se rendit, déguisé et armé, à la place Lafayette où il attendit miss Sara Thornbull, qui avait reçu son billet le matin. La place était déserte, quoiqu'il ne fit pas encore nuit close. Il régnait une espèce de crépuscule très favorable à Cabrera ; il ne faisait pas assez clair pour distinguer les personnes à cinq pas, et les lampes n'étaient pas encore allumées dans les rues. Il s'assit sur un banc au milieu du quarré, dans une position d'où il pouvait facilement apercevoir toutes les personnes qui entreraient dans la place, se trouvant au centre d'où divergeaient toutes les allées.—Il attendit quelque temps ; six heures sonnèrent au cadran de l'église voisine.

La demie ; puis sept heures sonnèrent sans que Sara arrivât.

Cabrera, inquiet et vexé en même temps, se dirigea vivement et sans bruit du côté de la rue Poidras ; écouta quelques instants puis fit entendre un sifflement aigu et prolongé. Bientôt il entendit le roulement d'une voiture qui s'avancait rapidement et s'arrêta devant lui. Il monta sur le siège, et s'assit près du postillon.

—Où allons-nous ? demanda ce dernier.

Cabrera réfléchit un instant, puis il dit :

—As-tu mis mes pistolets dans le siège de la voiture ?

—Oui ; j'en ai même mis deux paires.

—C'est bon ; dans ce cas il faut aller à l'hôtel St. Charles ; je veux enlever miss Sara. Peut-on compter sur tes chevaux pour nous mener au galop jusqu'à Carolton ?

—J'en réponds.

—En route pour l'hôtel St. Charles alors ! Il fut convenu entre Cabrera et le postillon, qui n'était autre que le pilote Phaneuf, que la voiture stationnerait à la porte de l'hôtel, tandis qu'il entrerait, comptant sur quelque heureux événement pour le conduire. Il attendit néanmoins une bonne demi-heure, examinant attentivement ceux qui entraient et sortaient de l'hôtel. Il était nuit alors. Il monta le grand escalier de l'hôtel, et, au montant où il mettait le pied sur la dernière marche, il aperçut Sir Arthur Gosford accompagné de sa fille et de miss Sara qui sortaient. Il se retira vivement dans l'ombre de l'un des piliers, tirant son chapeau sur ses yeux.

—Je vais te conduire chez le Consul, disait Sir Arthur à miss Sara, puisque tu ne veux pas venir au bal ; nous te reprendrons en revenant, à moins.....

Cabrera n'entendit pas le reste de la phrase.

—Une voiture, cria un serviteur.

—Voici, répondit Phaneuf, en ouvrant la portière. Où faut-il aller ?

—Chez le Consul anglais d'abord, puis à la bourse St. Louis.

Cabrera eut le temps de dire à l'oreille de Phaneuf : " Va d'abord à la Bourse, puis tu mènera ensuite Sara seule chez le Consul ; tu passeras par la rue Chartres," et il disparut sans avoir été remarqué par Sir Arthur.

Phaneuf conduisit d'abord Sir Arthur à la bourse dont la façade, brillamment illuminée, présentait un spectacle enchanteur. D'élégants équipages arrivaient et partaient, après avoir déposé leurs essaims de gracieuses jeunes filles. Les voitures ne pouvaient avancer qu'une à une et au pas, tant l'encombrement était considérable à la porte de l'hôtel.

—Mais je vous avais dit d'aller d'abord chez M. le Consul, dit Sir Arthur au cocher qui ouvrait la portière.

—Pardon, je n'avais pas compris, répondit Phaneuf en contrefaisant sa voix ; je vais y aller, il n'y a pas loin d'ici ; dans cinq minutes nous y serons.

—Vous n'avez pas besoin de m'accompagner, dit Sara, je sais où demeure M. le Consul.

Sir Arthur et sa fille descendirent donc de voiture et entrèrent à la bourse, pendant que Phaneuf se dirigeait vers la rue Chartres. Au coin de la rue Canal il aperçut Cabrera qui lui fit un signe, tout en marchant rapidement.

Arrivé à la place Lafayette, après s'être assuré que la place était déserte, Phaneuf mit ses chevaux au pas.

Miss Sara, qui avait remarqué un homme qui s'avancait d'un air mystérieux après avoir échangé un signe avec le cocher, eut peur. Elle poussa un cri quand elle reconnut Cabrera, et voulut se précipiter hors de la voiture, quand ce dernier ouvrit la portière pour y monter.—Mais Cabrera la saisit dans ses bras, et la plaça défaillante à ses côtés. Les chevaux furent lancés à fond de train sur la route de Carolton ; pleins d'ardeur ils brûlaient le pavé, qui étincelait sous leurs fers, excités qu'ils étaient par le fouet de Phaneuf.

CHAPITRE XXIV.

ENULTATION, ORGIE, INQUIÉTUDES.

Il était près de minuit, quand le docteur Rivard entra à son logis. Il arriva du Bureau du Bulletin, où on lui avait promis d'insérer l'avis de la Cour des Preuves pour le lendemain matin. La figure du docteur était animée et rayonnait de joie. Après avoir fermé les portes et fait coucher ses serviteurs, dont le nombre se résumait dans la vieille Marie, il s'enferma dans son étude. Il tira d'un tiroir le testament de feu Alphonse Meunier, et l'ouvrit sur son pupitre en souriant d'un rire de triomphante satisfaction ; ses yeux brillèrent de plaisir, et il se mit à parcourir à grands pas son étude, en se frottant les mains de bonheur.

Vive Dieu ! murmurait-il, je n'ai plus que douze heures à attendre. Il est minuit et demain à midi je serai nommé administrateur, ou plutôt non, le petit Jérôme sera reconnu comme le fils légitime de feu M. Meunier, et moi, en ma qualité de tuteur, je deviendrai tout uniment l'administrateur naturel de ses biens ! ah ! ah ! ah ! Et cette vieille bête de juge, qui s'était imaginé que j'allais résigner mes fonctions de tuteur, et refuser l'administration ! oh ! oh ! oh ! Refuser l'administration de plusieurs millions, moi Léon Rivard ! oh ! oh ! oh ! Buons un verre de madère à la santé de la perspicacité de son honneur le juge de la Cour des Preuves !

Il tira une bouteille de l'armoire, s'en vida un plein verre, qu'il sirota avec une ineffable sensualité, en fermant à demi les yeux, et se faisant claquer les lèvres après les avoir léchées de sa langue.

Il n'est pas mauvais du tout ce madère ! continua le docteur, en se parlant à lui-même ; maintenant voyons notre richesse, ou plutôt celle de notre

pupille ! oh ! oh ! oh ! Je connais déjà le testament par cœur ; mais c'est égal, ça ne nous fera pas de mal de le relire encore une fois, une petite fois ! voyons, commençons par le commencement : " Me sentant attaqué d'une maladie incurable, &c." Il avait deviné juste, le vieux ! " Je recommande mon âme à Dieu." Oh ! oh ! oh ! comme s'il avait eu besoin de lettre d'introduction ! Je lui avais donné son passeport et sa feuille de route, qu'avait-il besoin de recommandations ? " Je, &c. Je, &c. Je ne dois à personne, &c." Tant mieux, nous aurons moins de difficulté dans notre consciencieuse administration. " Je constitue pour mon héritier et légataire universel Pierre de St. Luc, &c." Nous connaissons tout ça ; passons aux legs. " En reconnaissance de la fidélité, &c., de Pierrot et Jacques, &c." C'est ce maudit mulâtre de Pierrot, qui était toujours sur mes talons, quand j'entrais chez le défunt ; nous verrons s'il l'aura, sa liberté ! " Je donne, &c. Je donne et lègue, &c. Je lègue, &c. Je lègue à dame veuve Regnaud, &c." Vieille folle ! " J'en donne la nue propriété à son intéressante et aimable fille, Mathilde." Une petite nigotte ! une petite pimbêche ! une petite stupide ! avec des yeux de feu, un cœur de glace ! avec un assez joli minois, une grosse bête ! Si elle avait voulu..... je lui laisserais bien son legs ; je l'aurais doublé, triplé même ! Mais avec de pareils vertugadins, le mieux, ma foi, c'est de ne pas s'en occuper..... Passons au positif ; prenons une plume et du papier, et aditionnons :

Par titres authentiques hypothécaires..... 223,050 dollars.

Oh ! je ferai bien grâce des cinquante dollars !

Billets promissoires hyp. et échus..... 194,327 "

do do non échus..... 342,612 "

Les billets échus, j'en réaliserai le montant ; ceux qui ne le sont pas, je les discompterais à perte. Ce ne sera pas mon pupille qui en souffrira.

Propriétés foncières..... 665,000 "

Actions..... 42,000 "

Dépôts ! dépôts !! dépôts !!! quatre cent soixante et quinze mille dollars !!!

Buvons un verre de vin !..... oh ! c'est bon le vin ! buvons en un autre à la mémoire de feu M. Meunier !..... et un autre à la santé de feu M. de St. Luc !..... et encore un autre à la mémoire de notre Pupille, le fils légitime du premier défunt ! hi, hi, hi !..... Maintenant laissons là nos calculs ; j'ai la vue un peu fatiguée ! Buvons. Ce n'est pas tous les jours, qu'on devient administrateur de-du-de la-d'une si grande fortune ! ce sont de bien mauvaises chandelles, que j'ai là ! Elles n'éclairent pas ; et je veux bien que le d..... m'emporte, si j'y vois clair. Allons, encore un coup !..... et encore un autre petit..... Mais oui ; c'est bien ça ; c'est un fait ; il n'y en a plus dans la bouteille ! Si je faisais sauter le bouchon d'une bouteille de

Sillery mousseux ? et pourquoi pas ? Ça oui ; c'est du vin ! il n'est pas si fort que ce coquin de madère qui vous monte à la tête ! voyez donc cette belle couleur, cette moussante écume ! allons à votre santé..... Il est bon, fameux, capital ! Il faut que j'en boive un autre verre à la santé de..... de qui donc ? de cet autre défunt, auquel j'ai ce soir délivré un passeport pour sa majesté l'empereur des enfers ! hi ! hi ! hi !

Ah, si cet animal de Pluchon était ici, je boirais à sa santé, et je lui ferais chanter sa chanson : "*Montre moi ton petit poisson.*" En voilà une chanson, par exemple ! *ton petit poisson* ! oh ! oh ! oh ! Il devait être un pêcheur, celui-là qui l'a composée ; je voudrais bien savoir s'il était pêcheur au dard ou à la raie ? dans tous les cas, un verre de champagne à l'immortel auteur de l'immortelle chanson ! au roi..... des chansonniers !..... Je commence à voir double ; est-ce que, par hasard, le champagne affecte la vue ? Ma langue s'épaissit ; ah ! comme les chan.....delles tournent et dan.....sent ! dansons ;..... non, je tombe.....rais. Allons nous cou.....cou.....cher, ça vau.....dra.....a mieux, car je crois vrrr.....ai.....ment que je suis . . i . . i . . ivre !

Nous laisserons le docteur Rivard regagner, du mieux qu'il pourra, sa chambre à coucher, où nous irons le trouver à son réveil. Le docteur était généralement sobre, et l'excès qu'il venait de commettre devait être attribué à l'exaltation fiévreuse que les événements de la journée lui avaient fait éprouver, plutôt qu'à sa disposition à se livrer à l'intempérance.

Le lendemain le docteur Rivard se leva de bonne heure, et sans autre souvenir de la veille, qu'un léger mal de tête, qui se dissipa à la première tasse de café, que la vieille Marie lui apporta à son lit.

Après avoir pris son déjeuner il entra dans son étude et s'assit dans son fauteuil. Il demeura quelque temps la tête penchée et les bras croisés sur la poitrine. Les plis nombreux de son front annonçaient du soucis et de l'inquiétude chez cet homme si hardi, si endurci, si énergique. Cette journée allait être décisive pour lui ; dans quelques heures son sort allait être décidé. Qu'y avait-il qui put l'inquiéter ? Pierre de St. Luc n'était-il pas mort, ou du moins, si, par un impossible hasard, il n'était pas encore mort, n'était-il pas bien gardé au fond d'un cachot ? L'enfant légitime, reconnu et découvert par le juge même de la Cour des Preuves, n'était-il pas son pupille, légalement sous sa tutelle ? n'était-ce pas ce même juge de la Cour des Preuves qui allait prononcer sur la légitimité de son pupille ? et aussitôt que l'héritier aura été reconnu, le tuteur ne pourra-t-il pas aller de suite mettre la main sur les dépôts faits aux banques ? Quatre cent soixante et quinze mille dollars, en or ou en billets de banques ! Qu'y avait-il donc pour donner du souci et de l'inquiétude à cet homme ! Qu'y avait-il donc pour lui faire froncer les sourcils et blanchir les lèvres, qui frémissaient malgré qu'il les comprimât fortement ? ce qu'il y avait ? il y avait au fond

du cœur de cet homme ce que Dieu a mis au cœur de tous les méchants, la crainte d'être découvert et puni ! Un instant, il hésita ; il eut envie de tout abandonner et de s'enfuir ; mais l'énergie de son caractère et son audace l'emportèrent sur la crainte.

Non, s'écria-t-il, en se levant debout et frappant du poing sur son bureau, non ! Il ne sera pas dit que j'aurai reculé ; et quand il y aurait un abîme sans fond, béant devant moi, j'y sauterais plutôt que de faire un pas en arrière. A dix heures, j'irai au greffe signer cette requête, en ma qualité de tuteur, et à midi je serai à mon poste. Mais avant, il faut que je consulte un avocat ; j'en aurai un, il m'en faut un.

Le docteur se rassit plus tranquille ; écrivit quelques notes, qu'il mit dans son portefeuille, après quoi il alla prendre l'air et se promener dans son jardin. En passant par la cuisine, il recommanda à la vieille Marie de l'avertir si M. Pluchon venait au bureau.

A neuf heures, il rentra dans son étude, vivement contrarié de ne pas voir arriver Pluchon. Il avait hâte d'avoir des nouvelles du capitaine et de Trim ; de savoir si le capitaine vivait encore, ou s'il était mort, et dans ce cas, si on l'avait enterré. Une certaine vague appréhension flottait devant ses yeux, à l'endroit du capitaine ; un indistinct pressentiment lui faisait craindre quelque chose, sans pouvoir exactement préciser ce que c'était, il se sentait effrayé, comme s'il eut instinctivement pressenti un avant-coureur de quelqu'épouvantable catastrophe. Une sueur froide mouillait son front plat et écrasé. *

A neuf heures et demie, il prit son chapeau et sa canne, et se rendit chez M. Duperreau, avocat, avec lequel il eut une conversation de quelques minutes, et tous les deux se rendirent au greffe de la Cour des Preuves. M. Duperreau examina la requête, qu'il remit ensuite au docteur Rivard qui la signa. Le docteur prit un billet de cinquante piastres et le donna à l'avocat, en le priant de vouloir bien voir à ce que tout fut en forme pour midi précis.

Un homme avait suivi le docteur Rivard du moment qu'il était sorti de chez lui, et ne l'avait pas perdu de vue ; cet homme l'avait vu signer ; et pendant que le docteur parlait à son avocat, cet homme en profita pour parcourir la requête à la hâte, écrivit quelques mots sur un morceau de papier, qu'il cacheta, puis dit un mot à l'oreille d'une personne qui l'accompagnait, en lui remettant la note et sortit pour suivre le docteur Rivard.

En sortant du greffe, le docteur Rivard dont l'inquiétude augmentait de plus en plus, se rendit à la demeure de Pluchon. On lui répondit que Pluchon n'était pas revenu depuis la veille. Il alla de là au marché aux légumes, dans l'intention de voir la mère Coco, espérant en apprendre ce qu'il avait tant envie de savoir, sans toutefois se compromettre. Il ne savait pas où était la stalle de la mère Coco, et se la fit désigner. La mère Coco n'y

était pas ; le lecteur sait pourquoi ; Clémence occupait sa place. Le docteur, en apercevant la petite revendeuse, fut frappé de son extrême ressemblance avec Jérôme, son pupille. Il l'examina avec une grande attention, et plus il l'examina, plus la ressemblance lui parut frappante.

— Auriez-vous la bonté de me dire si madame Coco-Létard doit venir bientôt ? je présume que vous vendez pour elle.

— C'est ma mère, monsieur, lui répondit Clémence ; je ne sais pas où elle est, elle n'est pas revenue à la maison depuis hier matin.

— Vous ne savez pas où elle peut être allée ?

— Je ne sais pas, monsieur, répondit la petite en rougissant, car elle soupçonnait que sa mère pouvait avoir quelque raison de rester à l'habitation des champs.

— Connaissez-vous un nommé Pluchon ?

— Non, monsieur.

Le docteur Rivard, désappointé dans ses recherches, éprouvait de violentes inquiétudes et ne savait trop qu'en penser. Il chercha à s'étourdir, et alla prendre un verre de vin au cabaret voisin ; il fallait qu'il fut dans des circonstances bien extraordinaires, pour entrer dans un café, chose qui ne lui arrivait jamais. Il prit ensuite une chaise et se mit à lire les journaux. A midi moins un quart, il se rendit à la Cour des Preuves, où une assez grande foule se trouvait réunie dans l'attente de ce qui allait avoir lieu ainsi que l'avait annoncé le *Bulletin*. Le docteur se sentit un frisson lui passer sur le corps à la vue de tout ce monde, lui qui avait espéré n'y voir qu'une douzaine de personnes. Il parcourut d'un œil inquiet toutes ces figures étrangères pour lui, et n'apercevant rien qui dut l'effrayer, il se dirigea vers son avocat M. Duperreau, qui parlait avec animation à M. Charon, le chef de l'Hospice des Aliénés, qui avait été sommé de comparaître, pour donner son témoignage et constater l'identité du petit Jérôme avec les entrées des registres.

G. B.

(A continuer.)

L'ESQUIF.

C'était l'heure où la nuit, ce fantôme muet,
Laisant tomber sa robe et flotter ses longs voiles,
Enveloppe dans l'ombre onde, plaine et forêt
Et fait briller bien haut sa couronne d'étoiles.

J'avais rêvé longtemps au pied des arbres verts.
Le silence régnait sur la rive isolée,
Les oiseaux endormis suspendaient leurs concerts,
La brise seulement, la brise parfumée,
Dans les bois d'alentour doucement murmurait.
Et le rapide flot, qu'un léger souffle ride,
Caressait le rivage et puis disparaissait,
Reflétant mille feux dans son onde limpide.

C'est alors que dans l'ombre et sur l'aile du vent,
Une voix s'éleva, voix d'ange ou voix de femme.
Je regardai la rive et l'azur transparent,
Puis j'écoutai pensif et le trouble dans l'âme
Ces sons mélodieux, cette suave voix
Qui s'élevaient le soir, sur l'onde calme et pure,
Pareils aux chants trompeurs qu'Ondine quelquefois
Module dans les airs quand la nuit est obscure.

“ L'étoile d'or scintille aux cieux, .
“ O mon esquif, fends les flots bleus.
“ Cours, vole en ta fuite rapide,
“ Léger esquif, car c'est la nuit.
“ Vite, vogue, vogue sans bruit
“ Oh ! glisse sur la plaine humide.

“ Glisse, car il m'attend là bas.
“ Oh ! glisse et ne balance pas
“ Ta blanche voile qui me guide,
“ Léger esquif, car c'est la nuit.
“ Vite, vogue, vogue sans bruit
“ Oh ! glisse sur la plaine humide.”

Ainsi disait la voix. L'esquif mystérieux,
Comme une aile de cygne, effleura le rivage,
Dans le lointain, hélas ! je le suivis des yeux,
Mais je n'entendis plus que le bruit du feuillage.

C'était l'heure où la nuit, ce fantôme muet,
Laisant tomber sa robe et flotter ses longs voiles,
Enveloppe dans l'ombre onde, plaine et forêt
Et fait briller bien haut, sa couronne d'étoiles.

UNE CONCLUSION D'HISTOIRE,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE. 1

.....

Sir John Colborne, revenu de sa courte campagne, organisa aussitôt des conseils de guerre, et fit commencer devant les officiers de l'armée le procès des prisonniers qu'il ramenait et des accusés qui remplissaient les prisons. Les Canadiens notables de Montréal et des campagnes, qu'ils fussent coupables ou non, avaient été arrêtés, un grand nombre sous accusation de haute trahison. A Québec, aux Trois-Rivières, où la tranquillité n'avait pas été troublée, les arrestations ne cessaient point non plus. Pendant ce temps-là, les cours martiales procédaient à l'accomplissement de leur tâche, avec toute la rapidité possible. Elles condamnèrent quatre-vingt-neuf accusés à mort, quarante-sept à la déportation dans les îles de l'Océanie et confiscèrent tous leurs biens. Le *Herald* était radieux : " Nous avons vu, disait-il le 19 novembre, la nouvelle potence faite par M. Bronsdon, et nous croyons qu'elle va être élevée aujourd'hui en face de la nouvelle prison, de sorte que les rebelles pourront jouir d'une perspective qui ne manquera pas

¹ L'auteur donne au public cette conclusion de l'Histoire du Canada, parce que les additions qu'il y a faites et qui sont tirées de l'Histoire de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, n'ont pas été mises à la bonne place dans la dernière édition de la traduction de l'ouvrage par M. Bell, traduction du reste fort incorrecte et surchargée de notes qui font peu d'honneur aux lumières et au talent du traducteur. Pour citer un exemple tiré de la page 285 vol. 2, il traduit : « After having dressed more than 500 patients placed on beds..... there still remained others improvided with resting places. » Or le texte français porte : « il restait encore autant de ces pauvres malheureux à placer. » Le mot "autant" *as many*, n'est pas dans la traduction.

sans doute d'avoir l'effet de produire un sommeil profond et des songes agréables. Six ou sept pourront s'y trouver à l'aise ; mais un plus grand nombre peuvent y trouver place dans un cas pressé."

Treize condamnés périrent sur l'échafaud, aux applaudissements de leurs ennemis accourus pour prendre part à un spectacle qui passait à leurs yeux pour un triomphe. Les malheureux subirent leur sort avec fermeté. On ne peut lire sans être ému les dernières lettres de l'un d'eux, M. de Lorimier, à sa femme, à ses parents, à ses amis, dans lesquelles il proteste de la sincérité de ses convictions ; il signa, avant de marcher au supplice, une déclaration de ses principes, qui témoigne de sa bonne foi et qui prouve le danger qu'il y a de répandre des doctrines qui peuvent entraîner des conséquences aussi désastreuses.

Lorsque l'échafaud eut satisfait la vengeance du vainqueur, dans le Bas-Canada comme dans le Haut, où se passaient une partie des scènes du Bas, on tourna les yeux vers l'Angleterre pour voir comment elle allait prendre les derniers événements, et recevoir lord Durham et ses suggestions pour la pacification du pays. Elle avait nommé sir John Colborne gouverneur général du Canada. Il convoqua le conseil spécial dans le mois de février 1839. Le conseil siégea deux mois et passa un grand nombre d'ordonnances.

Cependant le duc de Wellington avait déjà jugé du dernier soulèvement et blâmé en même temps d'une manière indirecte la sévérité du pouvoir. " L'insurrection du Canada, avait-il dit, n'a été qu'une insurrection frivole et limitée à un coin du pays, mais elle a été accompagnée d'invasions et d'agressions contre les personnes et les propriétés des sujets de Sa Majesté sur toutes les parties de la frontière par des habitants des États-Unis." M. Roebuck avait publié plusieurs lettres dans les journaux de Londres pour censurer la conduite de lord Durham. Celui-ci en sa qualité de chef du parti radical, ne manqua pas d'amis dans la presse pour prendre sa défense. Il s'était entouré depuis longtemps de partisans salariés et de créatures qui vantaient en toute occasion son patriotisme et ses talents. Ils se mirent à louer l'énergie qu'il avait montrée dans sa difficile mission et à élever bien haut le rapport qu'il venait de présenter aux ministres.

Ce rapport allait enfin faire connaître quelles étaient ses vues au sujet de l'avenir qu'il fallait préparer aux Canadiens, et ceux-ci avaient hâte d'en connaître le contenu. Il était excessivement long, mais écrit avec beaucoup d'art et de soin. Les Canadiens virent bientôt cependant que toutes les allusions du vice-roi à la justice, à la modération, à la liberté n'étaient que des allusions frivoles pour tromper.

Lord Durham disait dans son rapport que le séjour qu'il avait fait parmi les Canadiens, avait complètement changé ses idées sur l'influence des causes auxquelles il fallait attribuer les maux actuels. Il s'était attendu à trouver un gouvernement en lutte avec un peuple, et il avait trouvé deux nationalités

se faisant la guerre au sein d'un même État, non une guerre de principes, mais une guerre de races ; l'une éclairée, active, entreprenante ; l'autre ignorante, inerte et soumise aveuglement à des chefs qui suivaient d'étroits préjugés ; celle-ci composée de torys déguisés, qui cherchaient à cacher leur hostilité pour l'émigration anglaise sous l'apparence d'une guerre de principes contre le gouvernement ; celle-là composée de vrais démocrates, d'hommes vraiment indépendants. " Tel est, ajoutait-il, le déplorable état de choses produit par le conflit de races qui divise depuis si longtemps le Bas-Canada, et qui a pris le caractère formidable que je viens de dépeindre.

" Les funestes discussions d'origines qui sont la cause des maux les plus étendus, seraient aggravées dans le moment actuel par tout changement qui donnerait à la majorité plus de pouvoir qu'elle n'en a jusqu'à présent possédé. Le plan par lequel on se proposerait d'assurer un gouvernement tranquille au Bas-Canada, doit renfermer les moyens de mettre fin aux querelles nationales dans la législation, en établissant une bonne fois et pour toujours le caractère national de la province. Je n'entretiens aucun doute sur le caractère national qui doit être donné au Bas-Canada ; ce doit être celui de l'Empire Britannique ; celui de la grande race qui doit, à une époque non reculée, prédominer sur tout le continent de l'Amérique Septentrionale. Sans effectuer ce changement assez rapidement ou assez rudement pour froisser les sentiments et sacrifier le bien-être de la génération actuelle, le premier et le constant objet du gouvernement Britannique à l'avenir doit être d'établir dans cette province une population anglaise, avec les lois et la langue anglaises, et de n'en confier le gouvernement qu'à une législature décidément anglaise.

" On pourra dire que c'est une mesure dure pour un peuple conquis ; que les Français formaient dans l'origine la population entière du Bas-Canada, et qu'ils en composent encore la masse ; que les Anglais sont les nouveaux venus, qui n'ont aucun droit de demander l'extinction de la nationalité d'un peuple au milieu duquel les a attirés leur esprit d'entreprise commerciale. On peut dire que si les Français ne forment pas une race aussi civilisée, aussi énergique, aussi spéculatrice (money making) que celle qui les environne, ils sont un peuple aimable, vertueux et content, possédant tout l'essentiel du bien-être matériel, et qui ne doit pas être méprisé ou maltraité, parce qu'ils cherchent à jouir de ce qu'ils ont, sans prétendre à l'esprit d'accumulation qui anime leurs voisins. Leur nationalité est, après tout, un héritage, et il ne faut pas les punir trop sévèrement parce qu'ils ont rêvé la conservation sur les bords lointains du St. Laurent, et la transmission à la postérité, de la langue, des usages et des institutions de cette grande nation, qui pendant deux siècles a donné le ton de la pensée au continent européen. Si les disputes des deux races sont irréconciliables, on pourra dire que la justice demande que la minorité soit forcée d'acquiescer à la suprématie des plus

nombreux occupants de la province, et non qu'elle prétende forcer la majorité à adopter ses propres institutions et ses propres coutumes.

“ Mais avant de décider à laquelle des deux races il faut donner la suprématie, il n'est que prudent de chercher laquelle des deux doit prévaloir à la fin ; car il n'est pas sage d'établir aujourd'hui ce qui, après une longue lutte, doit être renversé demain. Les prétentions des Canadiens-Français à la possession exclusive du Bas-Canada fermeraient à la population anglaise déjà plus forte du Haut-Canada et des townships, l'accès au grand canal naturel du commerce que ces derniers seuls ont créé et qu'ils font. La possession de l'embouchure du St. Laurent concerne non-seulement ceux qui se trouvent avoir formé leurs établissements le long de l'étroite ligne qui le borde, mais tous ceux qui habitent, et qui habiteront ci-après le grand bassin de ce fleuve. Car il ne faut pas regarder qu'au présent. La question est de savoir quelle race doit vraisemblablement par la suite convertir en un pays habité et florissant, le désert qui couvre maintenant les riches et vastes régions qui environnent les districts comparativement petits et resserrés où les Canadiens-Français sont établis. Si la chose doit être faite dans les domaines britanniques, comme dans le reste de l'Amérique Septentrionale, par un procédé plus prompt que l'accroissement ordinaire de la population, elle devra l'être par les émigrés des Iles Britanniques ou des États-Unis,—les seuls pays qui fournissent les colons qui sont entrés ou entreront en grand nombre dans les deux Canadas. On ne peut empêcher cette immigration de passer par le Bas-Canada, ni même de s'y fixer. Tout l'intérieur des possessions britanniques devra être, avant longtemps, rempli d'une population anglaise, dont la supériorité numérique augmentera annuellement avec rapidité sur les Français. Est-il juste que la prospérité de cette grande majorité et de cette vaste étendue de pays, soit pour toujours, ou même pour un temps, arrêtée par l'obstacle artificiel que les lois et la civilisation arriérées d'une partie seulement du Bas-Canada élèveraient entre eux et l'Océan ? Est-il à supposer qu'une population anglaise se soumette jamais à un pareil sacrifice de ses intérêts ?

“ Dans ces circonstances, je serais en vérité surpris si les plus réfléchis d'entre les Canadiens-Français entretenaient à présent aucun espoir de continuer à conserver leur nationalité. Quelques efforts qu'ils fassent, il est évident que l'opération de l'assimilation aux usages anglais a déjà commencé. La langue anglaise gagne du terrain comme la langue des riches et de ceux qui procurent de l'emploi le fait naturellement. Il paraît par quelques-uns du petit nombre d'états (*returns*) qu'a reçus le Commissaire de l'Enquête sur l'état de l'éducation, qu'il y a dans Québec dix fois autant d'enfants français qui apprennent l'anglais, qu'il y a d'enfants anglais qui apprennent le français. Il s'écoulera comme de raison, beaucoup de temps, avant que ce changement se soit étendu à tout un peuple, et la justice et la

saine politique demandent également que tant que ce peuple continuera à faire usage de la langue française, le gouvernement ne prenne pas, pour les forcer à se servir de la langue anglaise, des moyens qui, de fait, priveraient la grande masse de la population de la protection des lois. Mais je répète qu'on devrait commencer immédiatement à changer la nationalité de la province, et poursuivre cette entreprise avec fermeté, quoique avec prudence ; que le premier objet d'aucun plan à choisir pour le gouvernement futur du Bas-Canada, doit être d'en faire une province anglaise ; et qu'avec cette fin en vue, l'ascendance n'en soit placée qu'entre les mains d'une population anglaise. En vérité, c'est une nécessité évidente dans le moment actuel ; dans l'état où j'ai dit qu'étaient les esprits parmi la population canadienne-française, non pas seulement pour le présent, mais pour longtemps à venir. De fait, ce ne serait que faciliter la rébellion, que de lui confier l'entier contrôle de cette province. Le Bas-Canada doit être maintenant, comme dans l'avenir, gouverné par une population anglaise ; et ainsi la politique que les exigences du moment nous forcent à adopter est d'accord avec celle que suggère l'avancement futur et permanent de la province."

" Au reste, il y a deux moyens de traiter un pays conquis, disait lord Durham. Le premier est de respecter les droits et la nationalité des possesseurs du sol, de maintenir les lois existantes et les institutions établies, de ne donner aucun encouragement spécial aux émigrés du peuple conquérant, et, sans entreprendre de changer les éléments de la société, de consolider seulement la province sous l'autorité du gouvernement central. Le second est de traiter le pays conquis comme s'il était ouvert aux vainqueurs, de ne regarder les anciens habitants que comme des sujets subordonnés, et de s'efforcer d'assimiler aussi promptement que possible leur caractère et leurs institutions à ceux de la métropole." Dans un vieux pays on doit user du premier moyen ; dans un pays nouveau on doit préférer le second. Malheureusement la révolution des États-Unis avait empêché l'Angleterre d'adopter celui-ci en Canada, où la nationalité des habitants avait d'abord été conservée comme un obstacle aux progrès des Américains.¹ Depuis, les choses ayant changé, l'Angleterre devait abandonner le premier moyen et suivre le second. Tel est le raisonnement non pas écrit, mais implicite du représentant de l'Angleterre à notre égard dans le rapport qu'il faisait au roi.

Quant à la véritable cause des dissensions entre le gouvernement et la chambre d'assemblée, il justifiait celle-ci, en attribuant son refus d'une liste civile à la résolution qu'elle avait prise de garder le seul moyen qu'elle eût de soumettre les fonctionnaires publics à quelque responsabilité. " C'est une vaine illusion, disait-il, que de s'imaginer que de simples restrictions dans la constitution, ou qu'un système exclusif de gouvernement, puissent

¹ Dépêche de lord Bathurst à sir J. E. Sherbrooke, le 1er juillet 1816.

porter une assemblée, forte de la conscience qu'elle a pour elle l'opinion de la majorité du peuple, à regarder certaines parties du revenu public comme hors de son contrôle, et à se borner à la simple fonction de faire des lois, en restant spectatrice passive ou indifférente, pendant qu'on exécute ou qu'on élude ces lois, et que des hommes, dans les intentions ou la capacité desquels elle n'a pas la plus légère confiance, conduisent les affaires du pays. Elle peut passer ou rejeter des lois, accorder ou refuser les subsides, mais elle n'a aucune influence sur la nomination d'un seul serviteur de la couronne. Le conseil exécutif, les officiers judiciaires, tous les chefs de département, sont nommés sans aucun égard pour les vœux du peuple ou de ses représentants, et même il ne manque pas d'exemples que la simple hostilité à la chambre d'assemblée ait fait élever les personnes les plus incompétentes à des postes d'honneur et de confiance." C'était ainsi que les gouverneurs venaient en lutte avec les représentants, que les conseillers regardaient comme leurs ennemis. Du reste, l'entière séparation du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif est l'erreur naturelle des gouvernements qui veulent s'affranchir du contrôle des institutions représentatives. " Depuis le commencement jusqu'à la fin des dissensions qui remplissent l'histoire parlementaire du Bas-Canada, je vois, ajoutait Durham, que l'assemblée a toujours été en guerre avec le conseil pour des pouvoirs qui lui sont essentiels d'après la nature même du gouvernement représentatif."

Lord Durham serait bien pour l'union immédiate de toutes les provinces de l'Amérique du nord ; mais cette union nécessiterait une centralisation qui répugne à l'esprit même des peuples du Nouveau-Monde. D'ailleurs, pour satisfaire les colonies, il faudrait conserver les assemblées provinciales avec des pouvoirs municipaux seulement, ou encore mieux des assemblées de districts ou d'arrondissements plus petits. Il recommanderait sans hésiter l'union législative de toutes ces provinces, s'il s'élevait des difficultés dans les provinces inférieures, ou si le temps permettait de les consulter. Plus tard néanmoins, si elles veulent s'agiter, on pourra les noyer dans une union pour les mettre en minorité. En attendant, il recommandait d'unir les deux seules provinces du Canada sous un même gouvernement, en donnant à chacune le même nombre de députés ; d'abandonner tous les revenus de la couronne, moins celui des terres, pour une liste civile suffisante ; de rendre tous les officiers publics responsables à la législature, excepté le gouverneur et son secrétaire ; de reconnaître l'indépendance des juges, et enfin de mettre à la tête des différents départements des ministres responsables, tenus de gouverner suivant le vœu de la majorité des deux chambres, pour rétablir l'ordre, l'harmonie et la paix en Canada. Il y avait des gens qui voulaient frapper les Canadiens en masse d'ostracisme, et les priver comme Français des droits de vote et d'éligibilité. D'autres proposaient une union législative des deux Canadas, ou de toutes les provinces, avec une seule législature, en

réduisant le nombre des membres Canadiens-Français à un chiffre nominal. A son arrivée à Québec, lord Durham était pour ce dernier projet, et ce fut dans cette vue qu'il discuta avec les députés des provinces inférieures, les corps publics et les hommes marquants du Canada, qu'il avait mandés près de lui, une mesure qui embrassait toutes les colonies, mais, après quelque séjour dans le pays, il avait changé d'opinion parce que l'anglicisation graduelle n'était plus possible.

Le projet des ministres donnait au Bas-Canada, comme on l'a dit, un nombre de représentants égal à celui du Haut-Canada, vu que, d'après la division des collèges électoraux, les Anglais étaient sûrs d'élire les deux tiers des représentants. Pour rassurer un peu les Canadiens-Français dans le moment, les ministres introduisirent dans leur projet une clause portant que les chambres canadiennes ne pourraient changer le chiffre des députés sans le consentement des deux tiers de leurs membres. Mais l'un des ministres du Haut-Canada, M. Hincks, étant à Londres en 1854, profita de l'occasion qu'on allait passer une loi pour rendre élective la chambre haute, pour faire révoquer cette clause par le parlement impérial.

Les recommandations de Durham furent adoptées par les ministres. L'association de Londres ne fut pas satisfaite cependant du sacrifice des Canadiens. Elle voulait les priver de tout droit politique, en leur ôtant jusqu'à celui de voter aux élections, et elle s'opposait au système responsable. Les ministres repoussèrent ces prétentions, et lord Melbourne présenta au parlement, le 4 mai 1839, un message de la reine pour recommander l'union des deux Canadas.

Cette mesure fut retardée par la résignation du ministère à l'occasion d'une loi concernant la Jamaïque. Il avait eu une majorité si faible qu'il n'avait plus osé compter sur l'appui des chambres. Néanmoins ses craintes disparurent; lord John Russell resta au pouvoir, et, après quelque discussion dans le mois de juin, il introduisit une loi pour unir les deux Canadas. Après la deuxième lecture et l'adhésion de sir Robert Peel et de M. Hume, la loi fut ajournée à la session suivante, afin qu'on eût le temps d'aplanir, dans l'intervalle, certaines difficultés qui se présentaient en Amérique. On maintint le Conseil spécial, et M. Poulett Thomson, membre du parlement et réformateur radical, fut envoyé à Québec comme gouverneur pour les faire disparaître.

Il arriva dans cette ville au mois d'octobre, et partit presque aussitôt pour Montréal, où il convoqua le Conseil pour le 11 novembre. Il s'empressa de lui faire approuver le projet d'union. Trois membres seulement votèrent pour la négative, MM. Neilson, Cuthbert et Quesnel.¹ Afin de rassurer un peu

¹ Le Conseil spécial était composé du juge en chef, et de MM. Cuthbert, Pothier, de Léry, de Rocheblave, Quesnel, Taché, Moffatt, McGill, Neilson, Gerrard, Christie, Walker, Molsen, Harwood, Hale (de Sherbrooke,) Wainwright et Hale (de Portneuf.)

les catholiques, il fit passer une ordonnance confirmant le séminaire de Saint Sulpice, et ses titres aux trois seigneuries de l'île de Montréal, du lac des Deux-Montagnes et de Saint-Sulpice. Il partit ensuite pour le Haut-Canada. Le 3 décembre, il ouvrit les chambres à Toronto. Il avait surtout pour mission de leur faire adopter le rapport de lord Durham, qui ne s'accordait pas avec les résolutions de cette province, lesquelles portaient que le siège du gouvernement fût fixé dans le Haut-Canada, que les trois comtés inférieurs du district de Québec fussent annexés au Nouveau-Brunswick, que les représentants du Bas-Canada fussent moins nombreux que ceux du Haut, qu'après 1845, les comtés en seigneuries ne fussent plus représentés au parlement, que la langue française fût abolie, et que la dette du Haut-Canada, qui dépassait un million, fût payée par les deux provinces réunies, quoique le Bas-Canada n'eût pas de dette. Il devait leur dire que les ministres de l'Angleterre étaient si persuadés de l'opportunité du projet, qu'il avait ordre de dissoudre l'assemblée, si elle ne recevait pas ses ouvertures dans un esprit convenable. Il était chargé aussi de nommer, s'il le jugeait nécessaire, un certain nombre de personnes influentes pour préparer les conditions de l'union. ¹

Dans une de ses dépêches, lord John Russell, argumentant contre le principe du système responsable dans les colonies, citait quelques faits survenus dans le Bas-Canada, où l'on avait demandé d'abord un pareil système, et représentait M. Papineau et la majorité des députés comme des rebelles. Les chambres du Haut-Canada furent saisies de la question dès leur ouverture. Les débats se prolongèrent, mais le gouvernement finit par l'emporter, et l'union fut approuvée dans la forme à peu près désirée par l'Angleterre. Il est inutile de dire que les Canadiens protestèrent en vain, dans les districts de Québec et des Trois-Rivières, avec tout le clergé catholique, contre cette mesure, car le Conseil spécial était composé d'hommes nommés par la couronne, et si bien ses créatures que sur six Canadiens-Français qui en faisaient partie, deux seulement votèrent contre le gouvernement. ² Quarante mille signatures couvrirent les pétitions au parlement impérial, pétitions contre lesquelles le gouverneur mit lord John Russell en garde, en lui mandant que le nombre des signatures n'était pas si considérable qu'on s'y attendait; que l'assemblée des Anglais qui avait eu lieu à Québec en faveur de l'union,

¹ Dépêche de lord John Russell à M. C. P. Thomson, 7 septembre 1839.

² Le gouverneur fit prier M. Neilson de venir le voir, car il voulait le consulter sur les affaires du pays, surtout sur l'union. M. Neilson lui dit que cette dernière mesure mécontenterait un grand nombre de citoyens et en satisfierait peu, puisqu'elle avait pour objet d'opprimer les Canadiens-Français. Le gouverneur, le voyant continuer sur ce ton, lui dit : — Vous êtes donc contre l'union. — Oui, répondit M. Neilson. — Alors nous ne pourrions pas nous accorder, répliqua l'agent préconscient. Nous tenons ceci de M. Neilson lui-même.

exprimait les sentiments de la très-grande majorité de la population fidèle à l'Angleterre; que le clergé se méprenait sur cette mesure, et qu'il désirait au fond le maintien du Conseil spécial, quoiqu'il demandât le rétablissement de la constitution de 1791.

L'approbation par les chambres du Haut-Canada et le Conseil spécial du Bas, rassura pleinement le ministère, qui pressa sa mesure avec la plus grande ardeur. Les communes l'adoptèrent presque sans débats, M. Hume votant pour et M. O'Connell contre. La langue anglaise fut seule reconnue pour langue parlementaire.

La mesure éprouva plus d'opposition dans la chambre des lords, où le comte de Gosford, le duc de Wellington et plusieurs autres membres distingués votèrent pour la négative. Lord Ellenborough s'opposa au projet parce qu'il était fondé sur une défiance chimérique contre la population française et une confiance aveugle dans toute la population d'origine britannique. Les changements apportés à la représentation du Bas-Canada étaient injustes en eux-mêmes, puisqu'ils avaient pour objet d'augmenter encore la disproportion entre la représentation de la population anglaise et celle de la population française. Si l'on voulait priver les Canadiens-Français du gouvernement représentatif, il valait mieux le faire d'une manière ouverte et franche, que de chercher à établir un gouvernement sur une base que le monde entier regarderait comme une fraude électorale. Ce n'était pas dans l'Amérique du Nord qu'on pouvait en imposer aux hommes par un faux semblant de gouvernement représentatif, ou leur faire accroire qu'ils n'étaient qu'une minorité, lorsqu'en réalité ils étaient défranchisés. L'union des deux provinces était imposée à l'une par défiance de sa loyauté, sans son contentement et à des conditions qu'elle devait considérer comme injustes, et acceptée par l'autre moyennant des avantages fiscaux et l'ascendance législative.

Lord Melbourne insista sur la nécessité d'apaiser le mécontentement qui régnait dans les deux provinces; c'était un pareil mécontentement qui avait fait perdre à l'Angleterre, en 1450, le beau territoire qu'elle possédait en France et qu'elle tenait de ses princes normands, et dans le siècle dernier les États-Unis. Le duc de Wellington lui répondit qu'il fallait attendre de meilleurs conseils; que les provinces se fussent calmées, et que dans les États-Unis c'étaient les dispositions à les encourager à la rébellion qui l'avait fait éclater. Il fallait réfléchir avant de former une législature de trois ou quatre nations différentes et de gens d'une douzaine de religions. Il se plaignit des moyens mis en usage par le gouvernement pour obtenir le consentement du Haut-Canada. On s'était assuré du concours du parti tory en publiant une dépêche de lord John Russell au sujet des emplois, et de l'appui du parti républicain en en supprimant une autre qui eût déplu aux partisans du gouvernement responsable.

Lord Brougham, de son côté, était convaincu que lorsque le Canada se séparerait de l'Angleterre, ce qui devait arriver tôt ou tard, cela serait dû à la manière dont l'union était établie, et que cette séparation se ferait dans des circonstances d'autant plus regrettables que les deux partis se quitteraient ennemis.

Lord Gosford se leva ensuite. Son langage devait avoir d'autant plus de poids qu'il avait eu l'administration du pays entre les mains, et qu'il connaissait les sentiments de la population et la force des partis. "Je regarde, dit-il, l'union comme une expérience très-dangereuse, et comme une mesure injuste et arbitraire en elle-même. Si, comme je le crois, ceux qui l'appuient le font parce qu'ils sont convaincus que la population française est en état de résistance organisée au régime britannique, jamais ils ne furent dans une plus grande erreur. Pour ma part, je ne crois pas que dans aucune de nos colonies, Sa Majesté ait un peuple qui, par inclination autant que par intérêt, ait plus de désir de rester sur un pied d'alliance et d'amitié avec l'Angleterre. Je n'ignore pas les fausses représentations que l'on a répandues ici avec trop d'activité; mais je ne crains pas de déclarer malgré tout ce que l'on peut prétendre au contraire, que ce que je dis est fondé sur la vérité et peut être pleinement prouvé. On a beaucoup parlé de ce qu'on appelle la révolte récente; ce sont là des mots qui sonnent bien haut, et qui sont très-utiles aux intérêts de ceux qui leur donnent cours. Mais quoique je sois disposé à réprover toute espèce de soulèvement et de troubles, je dois reconnaître qu'il n'est que juste de regarder de plus près au véritable état des choses avant de stigmatiser les événements qui ont eu lieu en termes qui doivent exciter des préjugés très-grands et très-funestes contre les Canadiens. Le partie du Bas-Canada agitée par les troubles, n'embrassa jamais qu'une petite section du district de Montréal, sur la rivière Richelieu. Maintenant quel était son état politique avant les troubles? Elle était déchirée par les divisions les plus violentes et les plus haineuses, fruit d'élections contestées avec acharnement; l'esprit de parti, comme c'est le cas en de semblables circonstances, était monté au plus haut degré d'exaspération, et contribua beaucoup à ce qui est arrivé. A l'appui de mon assertion, je puis citer un fait très-concluant. Le seul endroit au nord du Saint-Laurent où il y ait eu des troubles, est le comté des Deux-Montagnes. Eh bien! ce comté se trouvait justement, sous le rapport de la violence des luttes électorales, dans le même cas que les bords de la rivière Richelieu. Il y a, surtout à Montréal et dans les environs, des habitants anglais, auxquels tous les hommes libéraux et indépendants ne peuvent qu'être hostiles, et dont les actes et la conduite ont été caractérisés par un esprit de domination sur toute la population d'origine française; ils ont toujours aspiré à posséder le pouvoir et le patronage du pays. C'est à eux qu'il faut principalement attribuer les troubles qui viennent d'avoir lieu. Pour prouver ce que j'avance,

je n'ai qu'à rappeler à vos seigneuries une de leurs premières démarches peu de temps après mon arrivée en Canada. A une assemblée qu'ils avaient convoquée, il fut résolu de lever un corps militaire sous le nom de *British Rifle Legion*, ou quelque nom semblable, et une de leurs règles fut que les soldats éliraient leurs officiers. Je saisis la première occasion de faire des remontrances d'une manière amicale; mais ce fut en vain. Je fus obligé d'ordonner la dissolution du corps par une proclamation, après m'être assuré, en consultant les hommes de loi de la couronne, que sa conduite était illégale et inconstitutionnelle. Une section intéressée et violente du parti mercantile voulait, en persévérant dans ses fausses représentations, faire appuyer ses desseins par ses amis en Angleterre; et ce sont ces fausses représentations, ainsi répandues, qui ont amené les malheurs qui sont arrivés. Tant que ce parti sera encouragé ou soutenu, la méfiance et le mécontentement règneront. Je suis heureux cependant de pouvoir dire que ces remarques ne s'appliquent qu'à une petite partie de la population britannique, fixée principalement aux environs de Montréal, et à quelques partisans à Québec. Bien des Anglais ont souvent, et dans les termes les plus énergiques, réprouvé la violence de ceux dont je parle. Il est aussi un fait curieux, c'est que quand les troubles éclatèrent, la populace, car je puis presque l'appeler ainsi, qui y prit part, n'était pas commandée par des Canadiens-Français. A Saint-Denis, c'était un Anglais, M. Wolfred Nelson; à Saint-Charles, un M. Brown, moitié Anglais, moitié Américain; à Saint-Benoît, un Suisse, qui agissaient comme chefs. Les troubles, comme je l'ai déjà dit, n'éclatèrent que dans une partie du district de Montréal. Dans le reste de ce district, dans les quatre autres districts du Bas-Canada: Gaspé, Saint-François, Québec et les Trois-Rivières, tout demeura tranquille, et les autorités civiles y conservèrent toute leur force. Les troubles furent complètement réprimés dans l'espace de trois semaines; il me fut envoyé de toutes parts des adresses pour réprover la conduite et la violence de quelques hommes égarés, poussés par des gens mal intentionnés, et pour me déclarer la détermination des Canadiens d'appuyer le gouvernement. La paix et la tranquillité étaient faites dans toute la province du Bas-Canada avant mon départ. Mais cela ne faisait pas le compte du parti qui voulait écraser la population française.

“ Convaincu de l'exactitude de ce que je dis, je ne puis m'empêcher de regarder l'union des deux provinces comme un acte des plus injustes et des plus tyranniques, proposé dans le but de priver la province inférieure de sa constitution, sous prétexte que quelques hommes mal intentionnés ont commis des actes coupables, et de la livrer, en noyant la population française, à ceux qui, sans cause, lui ont montré tant de haine; car ce projet de loi doit la noyer. Vous donnez à 3 ou 400,000 habitants la même représentation qu'au Bas-Canada, qui a une population d'au moins 700,000 âmes; et

ensuite vous imposez la dette de la province supérieure, qui est, dit-on, d'un million, à une province qui n'a presque aucune dette. Peut-il y avoir rien de plus arbitraire et de plus injuste ? En vérité, on peut mettre en question la légalité d'un pareil acte ; car j'apprends qu'aucune partie de la dette contractée par la province supérieure n'a été sanctionnée par le gouvernement de ce pays. Je dois déclarer de nouveau que ma conviction est que tout cela vient d'une intrigue mercantile. ¹ Je dis que la population française désire vivre sous la protection anglaise et dans notre alliance, et que la très-grande majorité des habitants des deux Canadas est opposée à l'union Je ne puis donc consentir à une mesure fondée, comme je le crois consciencieusement, sur de faux avis et sur l'injustice. Tant que je vivrai, j'espère n'approuver jamais une mesure semblable à celle qui est soumise à la considération de vos seigneuries. J'ai dit ce que je crois être la vérité, et je pourrais m'appuyer du témoignage de tout esprit calme dans les deux provinces du Canada."

Nous donnons une grande partie du discours de ce gouverneur, parce qu'il ne respire d'un bout à l'autre que la simple justice et la pure vérité, et parce qu'il sert à nous faire mieux apprécier les motifs secrets de la politique du bureau colonial, de tout temps l'ennemi des Canadiens-Français.

L'aristocratie anglaise ne vota pour la mesure qu'à contrecœur, parce que le parti mercantile, qui a eu une grande influence dans tous les temps sur la politique des colonies, le demandait. Le Haut-Canada devait un million à la maison Baring et se trouvait à la veille d'être incapable de faire face à ses obligations. Cette maison puissante fit tous ses efforts pour engager le parlement à consentir à l'union afin d'assurer sa créance. Beaucoup de marchands, de capitalistes et peut-être de membres du parlement y étaient intéressés. Contre tous ces motifs personnels, ajoutés aux préjugés nationaux, la cause des Canadiens-Français devait succomber. Dans la loi de l'union, il est expressément stipulé qu'après les frais de perception payés, la première charge du revenu du Canada sera l'intérêt de la dette publique. Le salaire du clergé et la liste civile ne viennent qu'après. ²

La loi de l'union adoptée par les deux chambres mit fin, en recevant la sanction royale, à l'acte de 1791, passé pour soustraire alors à la domination des Canadiens-Français, qui avaient la majorité, la petite population anglaise du Haut-Canada, et révoqué, en 1840, pour mettre ces mêmes Canadiens-

1 De la maison Baring, à laquelle était due une grande partie de cette dette.

2 Il paraît, par les états soumis aux chambres en 1847, qu'au moment de l'union, la dette du Bas-Canada était de £96,748, et celle du Haut de £1,398,855. Depuis l'union, il avait été dépensé, dans le Haut-Canada, £1,475,844, et dans le Bas, £820,172 ; de sorte que, sur la dette de la province qui était, en 1846, de £4,248,689, il n'avait été dépensé, dans le Bas-Canada, que £916,920.

Français sous la domination de la population anglaise, qui devenait plus nombreuse, à l'aide de l'immigration.

La loi de l'union fut proclamée en Canada, par le Gouverneur, le 5 février 1841.

Par cette union, l'Angleterre avait accompli une nouvelle partie de son système politique d'absorber graduellement en un seul peuple homogène les différentes races nationales qui se trouvaient dans les deux Canadas. Nulle nation n'était plus habile qu'elle dans cette opération difficile. Elle avait, comme nous l'avons déjà dit, l'expérience des siècles pour l'éclairer. Elle avait ainsi absorbé d'abord la nationalité de ses propres conquérants, les Normands français, ¹ ensuite celle des Écossais, puis celle des Irlandais. Elle ne se précipitait pas dans ses mouvements ; elle procédait avec précaution et avec lenteur en employant tous les moyens nécessaires pour abuser l'amour-propre ou la confiance, pour satisfaire l'ambition ou la vénalité. Elle a toujours été persuadée qu'à l'aide de l'or et des places, les races moins nombreuses soumises à son joug devaient finir par être enveloppées et par disparaître dans l'orbite toute puissante de la nationalité de ses propres enfants.

“ Il y avait déjà plusieurs années, dit Thierry, dans l'Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, savoir : plus de trois siècles après Guillaume le Conquérant, qu'un statut d'Edouard III avait, non pas donné, comme plusieurs historiens l'ont écrit, mais simplement permis de plaider en anglais devant les tribunaux civils. La multiplicité toujours croissante des affaires commerciales et des procès qui en résultaient avait rendu ce changement plus nécessaire sous ce règne que sous les précédents, où les parties, lorsqu'elles n'entendaient pas la langue française, étaient forcées de demeurer étrangères aux débats. Mais, dans les procès intentés à des gentilshommes devant la haute cour du parlement, qui jugeait les crimes de trahison, ou devant les cours de chevalerie, qui décidaient dans les affaires d'honneur, l'ancienne langue officielle continua d'être employée. De plus, l'usage se conserva, dans tous les tribunaux, de prononcer les arrêts en langue française, et de rédiger dans la même langue les registres qu'on appelait *records*. En général, c'était l'habitude ou la manie des gens de loi, de tous les ordres, même lorsqu'ils parlaient anglais, d'employer à tout propos des paroles et des phrases françaises, comme *Ah ! sire, je vous jure ; Ah ! de par Dieu ! A ce j'assente*, et d'autres exclamations, dont Chaucer ne manque jamais de bigarrer leurs discours, lorsqu'il en met quelqu'un en scène.

“ C'est durant la première moitié du XV^e siècle que l'anglais, prenant par degrés plus de faveur, comme langue littéraire, finit par remplacer

¹ La langue française ne fut abolie que dans le 15^e siècle dans le parlement anglais, qui conserva toujours cependant son vieux nom français.

entièrement le français, excepté pour les plus grands seigneurs, qui, avant d'abandonner tout à fait l'idiome de leurs ancêtres, se plurent également aux ouvrages écrits dans les deux langues. Le signe de cette égalité à laquelle venait de s'élever la langue des bourgeois se retrouve dans les actes publics, qui, depuis l'année 1400 ou environ, paraissent alternativement et indifféremment rédigés en français et en anglais. Le premier acte en langue anglaise de la chambre basse du parlement porte la date de 1425 ; on ne sait si la chambre haute conserva plus longtemps l'idiôme de l'aristocratie et de la conquête ; mais, depuis 1450, on ne rencontre plus de pièces françaises dans la collection imprimée des actes publics d'Angleterre. Cependant quelques lettres écrites en français par des nobles, et quelques épitaphes françaises, sont postérieures à cette époque. Certains passages des historiens prouvent aussi que, sur la fin du XV^e siècle, les rois d'Angleterre et les seigneurs de leur cour savaient et parlaient bien le français¹ ; mais, depuis lors, cette connaissance ne fut plus qu'un mérite individuel, et non une sorte de nécessité attachée à la naissance. Le français ne fut plus la première langue bégayée par les enfants des nobles ; il devint simplement pour eux, comme les langues anciennes et celles du continent, l'objet d'une étude de choix et le complément d'une éducation distinguée.

“ C'est ainsi qu'environ quatre siècles après la conquête de l'Angleterre par les Normands disparut la différence de langage, qui, avec l'inégalité de condition sociale, avait marqué la séparation des familles issues de l'une ou de l'autre race. Cette fusion complète de deux idiômes primitifs, signe certain du mélange des races, fut peut-être accélérée au XV^e siècle par la longue et sanglante guerre civile des maisons d'York et de Lancaster.”

Ainsi il fallait plusieurs siècles pour éteindre la langue française en Angleterre, et Guillaume n'avait pas cent mille hommes avec lui lorsqu'il en fit la conquête, et les Canadiens-français comptent aujourd'hui plus d'un million d'âmes.

Quant à l'Ecosse, la reine Anne exécuta, en 1706, un projet inutilement tenté par Guillaume III, la réunion de l'Angleterre et de l'Ecosse en un seul royaume sous la dénomination de *Grande-Bretagne*. L'indocilité des Ecossais, l'antipathie mutuelle des deux peuples, les troubles sans cesse renaissants de ces principes rendaient le projet fort utile et en même temps multipliaient les obstacles.

“ Ce pays, dit M. Emile de Bonnechose,² par suite des énergiques résolutions qu'avait prises le précédent parlement d'Angleterre en repréailles de l'*acte de sécurité*, se voyait privé d'avantages importants et menacé d'hos-

1 Voyez Rymer, *Fœdera conventionnes, litteræ. Monasticon anglicanum.*— Mémoires de Philippe de Comines.

2 Histoire d'Angleterre, vol. 4, p. 165.

tilités nouvelles. Les esprits sages s'empressèrent d'écarter ce double péril ; des tentatives directes furent faites en même temps par la reine pour arracher des états d'Ecosse une adhésion à l'acte touchant la succession dans la ligne protestante : ils consentirent enfin à ce qu'une commission fût nommée pour traiter de la réunion des deux couronnes. Mais pour que celle-ci fût intime, il fallait que l'Ecosse cessât d'avoir une législation séparée et une constitution particulière, et il importait que le suprême pouvoir de l'Etat fût placé dans un seul et même parlement, auquel l'Ecosse enverrait un certain nombre de membres, mais qui s'assemblerait dans la capitale de l'Angleterre sous l'influence immédiate des conseillers de la couronne. Des deux parts les commissaires pour traiter cette grave question furent choisis par Godolphin et ses collègues, et le projet d'union fut arrêté sur les bases suivantes : il fut convenu que l'Ecosse conserverait son Eglise nationale presbytérienne, son système particulier de lois civiles et municipales et ses propres tribunaux pour l'administration de la justice. On stipula qu'elle participerait dans une certaine mesure aux charges générales qui pesaient sur l'Angleterre et dans lesquelles étaient comprises les dettes contractées par ce pays depuis la révolution. L'Ecosse n'ayant contracté pour son compte aucune dette, il fut dit qu'une somme considérable d'argent comptant lui serait provisoirement avancée comme un équivalent des charges qu'on lui imposait. Les commissaires des deux pays tombèrent d'accord sur ces points : leur dissentiment n'éclata que sur la manière dont les Anglais entendaient composer le nouveau parlement des royaumes-unis, et tandis que la population de l'Ecosse était le sixième de la population anglaise, ils n'accordaient à la représentation de ce royaume dans les communes que quarante-quatre membres ou un treizième de la représentation totale. Scize-pairs seulement devaient être choisis par élection dans le corps entier de la pairie écossaise pour siéger dans la chambre des lords en Angleterre.

“ La rigueur de ces dernières clauses, dans lesquelles le peuple écossais vit une offense, excita un mécontentement général : il devait résulter, pour les premiers temps surtout, d'un traité d'union entre les deux peuples un froissement d'intérêts matériels préjudiciable à un grand nombre, comme il arrive à la suite de toute importante commotion politique : les blessures de l'amour-propre national auraient suffi d'ailleurs pour rendre les Ecossais insensibles aux avantages éloignés de ce pacte et tous les partis, whigs et torys, jacobites et williamites, presbytériens, épiscopaux et caméroniens, s'unirent pour le rejeter. Les commissaires du gouvernement furent en butte aux insultes de la populace, qui brisa les maisons de plusieurs officiers de l'Etat partisans de l'union, tandis qu'elle portait aux nues le duc d'Hamilton, le plus illustre entre les opposants. Les ducs de Queensberry et d'Argyle, les comtes de Montrose, de Stair, de Roxburgh et de Marchmont essayèrent en vain d'opposer la raison à l'explosion du sentiment patriotique

et de fureur nationale, et ce que les meilleurs arguments ne purent obtenir la corruption le fit. Une partie de l'or promis par les commissaires anglais comme dédommagement des charges nouvelles qui allaient peser sur le royaume voisin fut répartie entre leurs collègues écossais et plusieurs membres influents du parlement siégeant à Edimbourg : dès lors tous les obstacles furent aplanis ; le traité d'union, que la majorité du peuple écossais considérait comme un suicide,¹ et que n'eussent point sanctionné les hommes les plus purs et les plus irréprochables, obtint l'assentiment d'une majorité vénale : ce pacte fameux, enfin, réputé un opprobre pour l'Ecosse, où elle voyait l'immolation de ses intérêts et de sa gloire, et qui devait lui ouvrir, dans la suite des temps, une ère jusque-là inconnue de paix et de prospérité, fut signé le 1^{er} mai 1707 et fut considéré comme une grande victoire par l'Angleterre tout enivrée déjà du succès de ses armes sur le continent."

Quant à l'Irlande, la lutte fut plus longue ; mais l'Angleterre finit aussi par triompher.

"Après la crise de 1798, dit M. Gustave de Beaumont,² l'Angleterre, tenant sous sa main l'Irlande rebelle et vaincue, la châtie sans réserve et sans pitié. Vingt ans auparavant, l'Irlande était rentrée en possession de ses libertés politiques ; l'Angleterre conserve un souvenir amer de ces succès de l'Irlande, et elle va profiter de l'abaissement de celle-ci pour la replacer sous un joug absolu.

"Le parlement d'Irlande, depuis qu'il a recouvré son indépendance, est devenu gênant pour l'Angleterre ; il faut, pour s'en rendre maître, des soins infinis de corruption, en dépit desquels on rencontre encore chez lui des résistances ; l'occasion est favorable pour le supprimer : en conséquence, le gouvernement anglais résout de l'abolir.

"A cette nouvelle, la pauvre Irlande s'agite un instant, comme un corps qui vient d'être privé de vie se remue encore sous le fer qui le mutile et le déchire. Sur trente-deux comtés, vingt et un réclament énergiquement contre la destruction du parlement irlandais. Ce parlement, auquel on est obligé de demander un acte de suicide, le refuse et maintient par son vote son existence constitutionnelle.

"Indigné de la servilité qu'on ose demander au corps dont il fait partie,

¹ L'un des membres du parlement écossais les plus opposés à l'union, lord Belhaven, montra dans un discours d'une grande éloquence l'Ecosse périssant de la propre main de ses enfants. Tous les ordres de l'Etat ruinés et détruits lui étaient, dit-il, successivement apparus dans une vision, « et au milieu d'eux, j'ai vu la vieille Calédonie, assise comme César dans le sénat, jetant autour d'elle des regards désolés, se couvrant de son royal manteau, attendant le coup fatal, et s'écriant en rendant le dernier soupir : *Et toi aussi mon fils !* » (Walter Scott, *Hist. d'Ecosse*.)

² L'Irlande sociale, politique et religieuse, vol. I, p. 197 et suivantes.

Grattan repousse avec véhémence le projet ministériel.¹ Mais toutes ces résistances seront vaines. La seule qui, en définitive, élève un obstacle sérieux aux vues de l'Angleterre est celle du parlement irlandais, qui ne veut point voter son anéantissement. Eh bien ! jusqu'alors on avait acheté ses actes ; on va cette fois acheter sa mort. La corruption est aussitôt pratiquée sur une vaste échelle ; des places, des pensions, des faveurs de toute sorte, des pairies, des sommes d'argent sont prodiguées ; et les mêmes hommes qui, en 1799, avaient repoussé le projet d'union, l'adoptent, le 26 mai 1800, à une majorité de cent dix-huit voix contre soixante-treize, qui étaient ou pensionnaires de l'état, ou fonctionnaires publics. Une des plus grandes oppositions à l'abolition du parlement irlandais venait des riches propriétaires d'Irlande, qui, au nombre de leurs privilèges aristocratiques, possédaient celui de disposer souverainement de l'élection d'un certain nombre de membres de la chambre des communes : ce privilège était à leurs yeux une fortune sacrée, et les en priver serait une spoliation. Voici comment on fit taire leurs plaintes : on estima arbitrairement que chaque bourg pourri représentait, pour celui qui en était le possesseur, une somme de 15,000 livres sterling (375,000 francs), et cette somme fut promise comme indemnité à tous ceux qui, par l'effet de l'acte d'union, perdraient leurs privilèges politiques. L'engagement pris envers eux fut tenu, et le total de l'indemnité s'éleva à 31,000,000 de francs (1,260,000 livres sterling).²

“ Ainsi s'accomplit, imposé par la violence, aidé par la corruption, l'acte destructif du parlement irlandais, non sans soulever en Irlande tout ce qu'il y restait de passions nationales et de sentiments patriotiques.

“ Lorsque après le vote du parlement, le vice-roi, lord Castelreagh, fit dans la chambre des communes la motion d'usage, tendante à obtenir l'expédition du bill dans la forme ordinaire : “ Et moi, s'écrie un membre de la chambre (M. O'Donnell), je demande que le *bill soit brûlé* !—Oui, ajoute “ un autre membre (M. Tighe), et brûlé par la main du bourreau ! ”

Quant à l'absorption des Canadiens, l'Angleterre se crut autorisée immédiatement après la conquête d'agir avec vigueur ; mais, comme nous l'avons déjà dit, les troubles et la révolution américaine la firent revenir sur ses pas. Les anciennes colonies ayant rejeté son joug, elle dut attendre que la population anglaise et protestante eût la majorité dans les colonies qui lui restèrent dans l'Amérique du Nord. Nous avons vu dans cette histoire quelle a été sa conduite à notre égard depuis 1775 jusqu'en 1840. Elle s'est obstinée à refuser les réformes les plus salutaires tant que le Bas-Canada, ou le Canada

¹ Grattan Speeches.—Collection des discours de Grattan, prononcés tant au parlement d'Irlande qu'au parlement d'Angleterre, et publiés par son fils, 4 vol. in-8, 1822.—Les deux fils de Grattan sont aujourd'hui membres de la chambre des communes d'Angleterre.

² V. Grattan Speeches, iv, 9.—V. aussi Gordon, t. II.

français a eu un gouvernement séparé et une chambre élective où dominait une majorité canadienne-française ; aussitôt que l'acte d'union des deux provinces du Canada eût été consommée, en 1841, elle a accordé non-seulement tout ce que les Canadiens avaient en vain demandé depuis un demi-siècle, mais beaucoup plus, parce qu'elle savait que ceux-ci se trouvaient dans le gouvernement et la législature dans une minorité encore plus grande que dans la population, et que s'ils voulaient faire de l'opposition au nouvel état de choses et au système d'anglicisation on pourrait procéder sans eux, et que s'ils adoptaient le nouveau système, ils n'en pourraient être toujours que les instruments, comme les représentants de l'Ecosse et de l'Irlande avaient été et étaient encore les instruments du parlement impérial.

Quoique la plupart des habitants du Canada parlant la langue anglaise fussent des Ecossois ou des Irlandais, ou d'origine écossaise ou irlandaise, l'Angleterre ne craignit point de leur confier le nouveau pouvoir organisé pour le Canada, parce qu'elle savait que l'intérêt étoufferait leur vieille haine contre un pareil régime et leur ferait oublier les souvenirs de leur ancienne patrie pour ne songer qu'au présent.

Cependant nous ne proclamerons pas encore la ruine de la société canadienne-française comme celle de la société écossaise ou irlandaise par ce qu'elle reste toujours attachée à la nationalité de la France, et que l'avenir peut tromper les calculs de nos ennemis. En effet, l'âme de la France ne cesse point de répandre sa chaleur et sa vie sur les peuples de sa langue et de sa race qui habitent les îles de la Manche, la Savoie, la Suisse, la Belgique, sans reconnaître sa suprématie politique ; cette influence n'a point cessé non plus de s'étendre sur les descendants de ses fils établis sur les bords du St. Laurent, et qui forment aujourd'hui près d'un million d'hommes. Fixés à l'extrémité septentrionale du continent américain, quel mal en effet peuvent-ils faire à la domination britannique, ou à celle de la vaste république des Etats-Unis ? Au contraire, il semble par l'expérience du passé que les nations trop peuplées ne peuvent conserver longtemps leur génie et leur force, et qu'une puissance balancée et une rivalité modérée entre elles leur sont aussi salutaires que l'exercice et la liberté sont avantageux aux citoyens. Le plus haut degré de civilisation a été atteint par les peuples de l'Europe, et l'on doit croire que cela est dû, en partie du moins, à la rivalité qui les anime, et à la concurrence qui les excite sans cesse à faire de grands efforts pour se dépasser dans la grande carrière de l'esprit et dans la carrière non moins noble de la bravoure militaire.

L'histoire ancienne nous apprend que l'asservissement de l'ancien monde au joug de Rome, a marqué l'époque de sa décadence et que les créations humaines ne peuvent dépasser certaines limites sans cesser de marcher vers leur perfection. Ces limites sont indiquées par la force et le génie de l'homme.

Il semble que déjà l'immense territoire qu'occupe la république des États Unis, devient une cause de rivalité et de discorde parmi les citoyens dont les idées et les intérêts changent avec la latitude du pays. On dirait que le gouvernement n'a déjà plus la force ni la clairvoyance nécessaires pour répondre à tous les besoins et satisfaire tous les désirs d'un bout à l'autre de la trop vaste république. Les passions ont été portées à un tel point qu'une guerre acharnée vient d'éclater au milieu d'un peuple qui paraissait jouir de la plus grande concorde et l'on peut dire dès aujourd'hui que tôt ou tard la jeune république se dissoudra pour former plusieurs nations, dont le territoire et les habitants seront basés sur l'étendue nécessaire pour assurer un gouvernement fort et éclairé à chacune d'elle.

En présence de cet avenir, les Canadiens-français doivent donc toujours défendre et conserver leurs lois et leur nationalité puisqu'ils ne feront que travailler à leur bonheur et à leur gloire, tout en contribuant à l'adoption en Amérique d'un système qui a porté et qui maintient l'Europe à la tête de la civilisation en empêchant ses habitants de tomber dans cette décadence funeste causée par ces vastes agglomérations d'hommes comme on en voit en Asie, qui sont devenues ingouvernables par suite de leur masse et de leur inertie, et qui flottent dans une espèce de barbarie matérielle qui est bien plus vile que la barbarie sauvage qui subsistait autrefois dans le Nouveau Monde.

À l'époque où l'Angleterre décrétait l'union de deux Canadas pour détruire la nationalité française et la religion catholique, la population, le commerce, l'agriculture, l'industrie y avaient fait d'immenses progrès. La population que nous avons estimée à 125,000 âmes à peu près lors de l'introduction de la constitution de 91, s'était doublée cinq fois depuis. Les dissensions politiques n'avaient pas empêché chacun de remplir sa tâche avec son activité ordinaire. En Amérique le mouvement des choses entraîne toutes les théories avec lui, tous les systèmes des métropoles. Tout s'y assied sur des bases immenses qui n'ont pour ainsi dire de limites que les limites du continent lui-même. En Europe le propriétaire est au sommet de la pyramide sociale ; en Amérique il est où il doit être pour le bonheur et la paix de ceux qui la composent, à la base. C'est en 1844, que s'est fait le recensement le plus rapproché de l'union ; la population du Bas-Canada était alors de 691,000 âmes, dont 524,000 Canadiens-français, 156,000 Anglais et étrangers, et 578,050 catholiques. Il y avait 76,000 propriétaires et 113,000 maisons, d'où l'on peut conclure que chaque famille a sa maison et que presque toutes les familles sont propriétaires.

Les productions agricoles s'élevèrent à 925,000 minots de blé ; 1,195,000 minots d'orge ; 333,000 minots de seigle ; 7,239,000 minots d'avoine ; 1,219,000 minots de pois ; 141,000 minots de blé-d'inde ; 375,000 minots de blé sarrasin ; 9,918,000 de pommes de terre. Les érablières produisirent

2,272,000 livres de sucre. On comptait 7,898 ruches d'abeilles, 470,000 têtes de bétail, 147,000 chevaux, 198,000 cochons et 603,000 moutons dont la toison donnait 1,211,000 livres de laine. Les animaux devaient être en proportion de l'agriculture, mais cette proportion est plus petite dans les pays chauds. L'hiver sera toujours un grand obstacle à l'élévation des bestiaux dans le Bas-Canada, parce qu'il faut les nourrir à l'étable près de six mois de l'année.

Il sortit des métiers domestiques 747,000 verges de drap du pays, 858,000 verges de toile de fil et de coton, 655,000 verges de flanelle et de droguet.

L'industrie faisait rouler 422 moulins à farine, 153 à gruau, 911 à scie, 14 à l'huile de lin, 153 à fouler, 169 à carder, 469 à battre, 8 à papier et 24 à cloux, etc. 69 fonderies mêlaient leurs noires vapeurs au bruit de ces grands éléments de progrès et de richesses. Il y avait encore 36 distilleries, 30 brasseries, 540 manufactures de potasse et 86 autres de différents genres, que faisaient marcher le vent, l'eau, la vapeur ou la force animale.

Maintenant au dessus de ces puissances physiques et matérielles, il y avait 64 collèges ou écoles supérieures et 1569 écoles élémentaires, qui répandaient les lumières sur 57,000 enfants au bruit des forêts qu'on abattait et des chantiers qu'on ouvrait de toutes parts pour agrandir le champ des nouvelles Sidons modernes, dans ce continent sorti à peine du sein des ondes et des mains de Christophe Colomb et de Jacques-Cartier. La rigueur du climat de Québec ne peut rien pour dompter l'énergie productive des enfants du St. Laurent. C'est au milieu des frimats qui emprisonnent les ondes qu'ils construisent ces nombreux vaisseaux qui doivent sillonner les mers du globe, et qu'ils préparent ces bois qui doivent servir à abriter les peuples de l'Europe et des tropiques. 2090 ouvriers construisirent à Québec seul dans l'hiver de 1840, 33 navires jaugeant ensemble 18,000 tonneaux; et 1175 navires jaugeant 384,000 tonneaux, venant d'Europe et d'ailleurs, étaient arrivés dans le cours de l'été précédent dans le port de cette ville commerçante.

En 1840, la totalité du revenu du Bas-Canada monta à £184,000, et la dépense à £143,000.

Nous allons terminer ici notre récit. L'union des deux provinces du Canada doit former une des grandes époques de nos annales coloniales. Nous avons peut-être amené ce récit trop près des temps présents : mais nous y avons été forcé par l'enchaînement des événements, qui seraient restés sans signification bien précise sans la conclusion qui nous les explique en expliquant la pensée de l'Angleterre. Si en retraçant ces événements, nous avons pu blesser les susceptibilités des races, des hommes, des partis ou du pouvoir qui ont exercé de l'influence sur notre patrie, nous dirons comme M. Thiers, nous l'avons fait sans haine, plaignant l'erreur, révéralant la vertu, admirant la grandeur, tâchant de saisir les profonds desseins de la providence dans le

sort qu'elle nous réserve, et les respectant dès que nous croyons les avoir saisis.

CONCLUSION.

Nous avons donné l'histoire de quelques émigrants français qui ont fixé les destinées de leur postérité à l'extrémité septentrionale de l'Amérique du Nord. Détachés comme quelques feuilles d'un arbre, ces émigrants ont été jetés dans un monde nouveau pour être battus de mille tempêtes, tempêtes de la barbarie et de l'avidité du négoce, tempêtes de la décadence d'une ancienne monarchie et de la conquête étrangère. A peine quelques milles âmes lorsque ce dernier désastre leur est arrivé, ils ne doivent pas en vouloir trop à leur ancienne mère-patrie, car la perte de la colonie du Canada fut une des causes déterminantes de la révolution, et l'univers sait quelle vengeance cette nation polie et fière a exercé sur tous ceux qui avaient la main de près ou de loin au timon de l'état qui nous abandonnait au moment du danger.

Malgré toutes les tourmentes passées déjà sur le Canada, quelques centaines de colons français, car nous craindrions d'exagérer en disant quelques milliers, avaient atteint le chiffre fort peu important en Europe de 60,000 âmes environ au jour de la conquête. Après un siècle, ce chiffre atteint 700,000,¹ et cet arbre s'est accru de lui-même, sans secours étranger, dans sa propre foi religieuse, dans sa propre nationalité. Pendant 150 ans il a lutté contre les colonies anglaises trente à quarante fois plus nombreuses et le contenu de cette histoire nous dit comment il s'acquittait de son devoir sur le champ de bataille.

Quoique peu riche et peu favorisé, ce peuple a montré qu'il avait conservé quelque chose de la grande nation dont il tire son origine. Depuis la conquête sans se laisser distraire par les philosophes ou les rhéteurs sur les droits de l'homme et autres thèses qui amusent le peuple des grandes villes, il a fondé sa politique sur sa propre conservation, la seule base d'une politique recevable par un peuple. Il n'était pas assez nombreux pour prétendre ouvrir une voie nouvelle aux sociétés, ou se mettre à la tête d'un mouvement quelconque à travers le monde. Il s'est resserré en lui-même, il a rallié tous ses enfants autour de lui, et a toujours craint de perdre un usage, une pensée, un préjugé de ses pères malgré les sarcasmes de ses voisins. Le résultat c'est que jusqu'à ce jour, il a conservé sa religion, sa langue, et un pied à terre à l'Angleterre dans l'Amérique du Nord en 1775 et en 1812. Ce résultat quoique funeste en apparence à la république des Etats-Unis, n'a pas eu les mauvaises suites qu'on devait en appréhender. Le drapeau royal anglais flottant sur la citadelle de Québec a obligé la jeune république d'être grave, de se conduire avec prudence, de ne marcher en avant que

¹ Le recensement de 1859 porte la population canadienne française à 695,945 âmes.

graduellement, et non pas de s'élançer comme une cavale sauvage dans le désert. La conséquence, disons-nous, c'est que la république des Etats-Unis est devenue grande, puissante et un exemple pour le monde. Au reste ce n'est pas par le grand nombre que l'on juge du génie d'un peuple, mais par ses qualités. Les Grecs et les Romains n'ont atteint qu'un chiffre peu élevé comparativement, et les Indous et les Chinois se comptent aujourd'hui par centaines de millions.

Aujourd'hui les Canadiens forment un peuple de cultivateurs dans un climat rude et sévère. Ils n'ont pas en cette qualité les manières élégantes et fastueuses des populations méridionales. Mais ils ont de la gravité, du caractère et de la persévérance. Ils l'ont montré depuis qu'il sont en Amérique, et nous sommes convaincu que ceux qui liront leur histoire avec justice et bonne foi, avoueront qu'ils se sont montrés dignes des deux grandes nations aux destinées desquelles leur sort s'est trouvé ou se trouve encore lié.

Au reste, ils n'auraient pu être autrement sans démentir leur origine. Normands, Bretons, Tourangeaux, Poitevins, ils descendent de cette noble race qui marchait à la suite de Guillaume le conquérant, et dont l'esprit enraciné ensuite en Angleterre, a fait de cette petite île une des premières nations du monde ; ils viennent de cette France qui marche à la tête de la civilisation européenne depuis la chute de l'empire romain, et qui dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, se fait toujours respecter ; de cette France qui, sous ses Charlemagne comme sous ses Napoléon, ose appeler toutes les nations coalisées dans des combats de géants ; ils viennent surtout de cette vendée normande, bretonne, angevine dont le monde à jamais respectera le dévouement sans bornes pour les objets de ses sympathies royales et religieuses, et dont le courage admirable couvrira éternellement de gloire le drapeau qu'elle avait levé au milieu de la révolution française.

Que les Canadiens soient fidèles à eux mêmes ; qu'ils soient sages et persévérants, qu'ils ne se laissent point emporter par le brillant des nouveautés sociales ou politiques. Ils ne sont pas assez forts pour se donner carrière sur ce point. C'est aux grands peuples à faire l'épreuve des nouvelles théories. Ils peuvent se donner des libertés dans leurs orbites assez spacieuses. Pour nous, une partie de notre force vient de nos traditions ; ne nous en éloignons ou ne les changeons que graduellement. Nous trouverons dans l'histoire de notre métropole, dans l'histoire de l'Angleterre elle-même de bons exemples à suivre. Si l'Angleterre est grande aujourd'hui, elle a eu de terribles tempêtes à passer, la conquête étrangère à maîtriser, les guerres religieuses à apaiser et bien d'autres traverses. Sans vouloir prétendre à une pareille destinée, notre sagesse et notre ferme union adouciront beaucoup nos difficultés, et, en excitant leur intérêt, rendront notre cause plus sainte aux yeux des nations.

DU PERFECTIONNEMENT INTELLECTUEL.

Discours prononcé par le CARDINAL WISEMAN, à l'institution Hartley, Southampton, le 16 septembre 1863.

Une des plaies de notre siècle est la *paresse d'esprit*. Cette assertion peut sembler paradoxale à plusieurs personnes, car qui n'a pas entendu dire que le XIX siècle est le siècle des lumières et du progrès?—Au point de vue matériel—oui; en ce qui concerne les œuvres de l'intelligence—non. Le XIX siècle ne peut même pas s'attribuer la découverte de la vapeur et de l'électricité;—il peut en revendiquer l'application, et voilà tout. Ces deux agents ont révolutionné le monde commercial et peut-être sont-ils appelés à changer la face politique du globe. Mais nous ne voyons pas jusqu'à présent quel progrès ils ont apporté dans le monde intellectuel. Et pourquoi? Parce que les plus belles intelligences semblent aujourd'hui entraînées dans le courant des transactions commerciales et des améliorations matérielles.

Qui combat aujourd'hui pour une idée, qui met toutes ses forces au service de la vérité? L'Eglise seule et les auteurs chrétiens. Nous ne nions pas le génie et le talent chez leurs adversaires, mais nous croyons que ces derniers écrivent surtout en vue du gain et de la popularité. Ils veulent être bien vus de leurs libraires; ¹ ils sont eux-mêmes, avant tout, des libraires intelligents. Ils savent flatter les goûts de leurs acheteurs et sourient toujours à l'incrédulité. Semer le doute est un de leurs grands moyens; tout le monde veut les lire, les ignorants qui ne les comprennent pas et les gens instruits que leur soudaine renommée étonne: ils ont atteint leur but. Par exemple, comment expliquer le succès, passager il est vrai, mais im-

¹ *Les Misérables*, *L'Examen critique du Pentateuque* et *La Vie de Jésus* se sont vendus à un nombre infini d'exemplaires et ont lancé dans le commerce de la librairie plus de 20,000 brochures différentes, réfutations, défenses, comptes-rendus, etc., etc.—E. B.

mense des derniers ouvrages de MM. Hugo, Colenso et Reuan? Il a sa raison d'être dans la *paresse d'esprit* des enfants du siècle, entièrement inaptes à se faire une opinion à eux, avides de nouveauté et d'émotions de haut goût et toujours disposés à applaudir les immenses balourdises que de faux apôtres leur lancent effrontément à la tête.

Parmi les hommes distingués qui ont combattu cette funeste tendance, le Cardinal Wiseman tient une des premières places. Cet éminent prélat est né en 1802 et c'est en 1835 qu'il commença, pour la continuer jusqu'à ce jour, une croisade infatigable contre le matérialisme et la paresse d'esprit qui en est la mère. Dans tous ses ouvrages il signale cette plaie de notre société; ses lectures, ses essais et enfin son célèbre roman de *Fabiola* sont autant de protestations contre l'esprit du siècle.

Entouré de l'estime universelle il a souvent eu occasion de plaider cette noble cause devant des auditoires protestants. C'est ainsi qu'au mois de septembre dernier il prononça, dans un institut de Southampton, un savant discours sur le " *Perfectionnement intellectuel* " dont nous donnons aujourd'hui la traduction aux lecteurs de la *Revue*. Ce discours, comme tous ceux du Cardinal Wiseman, est un petit traité pratique, et n'a encore, au moment où nous écrivons, rien perdu de son actualité.

" La grande salle de l'institut, dit le *Times*, était comble ce jour-là. Son Eminence, le Cardinal Wiseman, fut présenté à l'auditoire par le président de l'institution, M. T. R. Hebbing, au milieu de chaleureux applaudissements; puis, le silence rétabli, il parla en ces termes " :

MESSIEURS,

Invité par le président de cette institution à vous adresser la parole, j'ai cru bien faire en choisissant pour sujet " le perfectionnement intellectuel." Cette question me semble intimement liée au but que se sont proposé les fondateurs de cette institution, savoir : donner à ceux qui en font partie le moyen d'acquérir des connaissances, de se former l'esprit et de perfectionner les facultés dont la nature les a doués.

N'allez pas croire toutefois que j'ai l'intention d'éveiller des ambitions immodérées ni de pousser à sortir de leur sphère les hommes que la providence a fait naître dans une humble condition. Les tentatives de ce genre peuvent épuiser toute l'énergie de l'individu en ne lui offrant souvent pour récompense qu'une chimère insaisissable. Je ne vous montrerai pas comment des hommes partis des derniers échelons de la société sont parvenus au plus haut rang par leur activité, leur persévérance et la foi qu'ils avaient en eux-mêmes. La proportion de ceux qui réalisent un pareil succès est grandement représentée par un sur mille, et, vous le savez comme moi, en arrière de chaque favori du sort, il reste des centaines et des milliers d'ambitieux exaltés, pauvres cœurs brisés dès leur essor en cherchant à atteindre des régions vers lesquelles ils n'étaient pas appelés. D'autres ont vieilli mécontents d'eux-mêmes et de la société dont ils se croyaient incompris parce qu'ils avaient échoué dans leurs projets chimériques. Non, je n'en-

treprendrai pas l'histoire de toutes ces déceptions. Je voudrais faire sentir à chacun de vous qu'il est en son pouvoir de se créer dans la société une position honorable pour lui-même et respectée par tous ceux qui l'entourent ; vous montrer comment une longue carrière consacrée à d'humbles travaux donne à celui qui l'a parcourue, sans songer à sortir de sa condition, le droit de marcher la tête haute en face des nobles et des grands du monde. Et cet homme ne sera pas orgueilleux ni plein d'une ambition démesurée, il aura seulement la conscience d'avoir toujours été fidèle à ses devoirs, de n'avoir pas une tache dans sa conduite..... c'est assez, il me semble, pour marcher le front haut..... Il saura aussi, à certains moments, s'incliner devant le pouvoir suprême auquel il doit les dons qu'il a fidèlement cultivés.

Je n'examinerai pas ici un ordre de motifs plus élevés qui doivent nous faire aimer dans cette vie la justice et la vertu. Je mets ces motifs bien au-dessus de tous les autres, et chacun de vous en apprécie la valeur. Mais cette réunion ayant un but scientifique et moral, j'envisagerai la question à ce double point de vue, et me permettrai de vous adresser, si je puis m'exprimer ainsi, un discours mondain.

J'ai dit que le perfectionnement intellectuel était le but des institutions comme celle-ci. C'est en effet l'essence de toute éducation. Ce serait une folie de prétendre qu'à l'aide d'un système d'enseignement quelconque on peut faire l'éducation d'un individu passif et incert. On pourra bien lui communiquer ainsi une certaine somme de connaissances, mais son éducation ne sera pas achevée. L'art de guérir ne consiste pas uniquement dans l'application de remèdes extérieurs, et la médecine admet l'action de la force vitale. Cette force existe dans la constitution du corps humain, et la médecine a pour objet d'utiliser les pouvoirs curatifs qui se trouvent à l'état latent chez le malade. L'application des remèdes extérieurs peut aider à atteindre ce résultat, mais le principe de la guérison est en nous-mêmes.

Or il en est de l'esprit comme du corps. Les lectures, les réunions littéraires, les bibliothèques, les musées sont autant de moyens qui aident à l'éducation. Mais la vraie éducation est celle qui se fait à l'intérieur et à laquelle chaque individu doit travailler par lui-même.

Le perfectionnement intellectuel comprend trois divisions distinctes et s'applique premièrement aux facultés intellectuelles proprement dites, secondement à la faculté d'assimilation, c'est-à-dire celle de réunir en notre esprit des connaissances qui lui étaient étrangères, troisièmement aux facultés morales.

Ces trois divisions sont distinctes.

La culture de nos facultés intellectuelles, ne tire que peu ou point d'aide du dehors, c'est un travail tout intérieur. Chacun doit cultiver son intelligence, son jugement et régler sa volonté en s'habituant à contrôler les opérations de son esprit.

La faculté d'assimilation est complexe. Elle consiste à réunir dans notre esprit pour les soumettre à notre jugement et à notre intelligence, des idées conçues par d'autres et qui nous étaient étrangères. Elle est complexe car elle nécessite une opération double, celle que nous faisons sur des idées étrangères au moyen de nos facultés intérieures.

La culture de nos facultés morales offre aussi un caractère complexe. La partie morale de notre être demande une culture intérieure, mais elle a son action au dehors, et de là les devoirs et les obligations que nous avons à remplir envers nos semblables.

Ainsi donc de ces trois opérations la première est tout intérieure, la seconde est en partie extérieure dans les objets qu'elle embrasse, et la troisième est en partie extérieure dans son but.

La culture de nos facultés intellectuelles comprend trois subdivisions : la faculté de penser, l'imagination et la mémoire. Ce que je dirai du premier point pouvant s'appliquer aux deux autres je le traiterai plus au long.

Mettant de côté toute définition et explication métaphysiques j'aurai recours à une comparaison ; le phénomène de la vision me le fournit.

L'œil n'est jamais fatigué de voir et d'innombrables objets viennent s'y peindre tour à tour sans jamais s'y fixer. Vous vous êtes quelquefois promené seul à la campagne par un beau jour de printemps ; l'horizon n'avait pas un nuage, les fleurs vous envoyaient à l'envi leurs parfums et devant vous se déroulait un panorama d'une variété infinie, arbres, riantes villas et hautes montagnes. Dans toutes les directions où se portaient vos regards votre œil découvrait une nouvelle scène qui venait immédiatement s'y peindre, et ce sublime spectacle n'avait point d'interruption. Telle est la première phase de la pensée ; nous ne sommes jamais un instant sans penser. Lorsque nous lisons il se fait constamment dans notre esprit un travail que nous ne saurions contrôler. Une idée suit l'ombre et vient s'y associer dans une succession plus rapide que celle des objets sur la rétine, et il nous serait très-difficile de rendre compte des idées qui traversent notre esprit dans un seul jour.

Mais la nature nous a doués d'une autre faculté, celle de fixer nos idées, et c'est ici que nous devons exercer sur nous-mêmes l'empire nécessaire à notre perfectionnement intellectuel. Nous pouvons passer toute une journée sans fixer nos regards sur aucun objet particulier ; c'est par un effort de l'esprit que nous nous arrêtons à tel ou tel objet et que nous y appliquons notre mémoire. Pour l'œil c'est l'observation, pour l'esprit c'est la réflexion. Parmi les idées qui traversent notre esprit quelques-unes nous frappent et nous nous proposons d'y revenir pour en tirer plus tard quelque déduction d'un caractère utile et pratique. C'est la seconde phase de la pensée.

Il y en a une troisième, et c'est la plus importante : non content d'avoir perçu un objet vous voulez en connaître les détails. Par exemple, la première fois que vous avez vu les ruines de l'abbaye de Netley¹ vous pouvez avoir éprouvé le désir de les visiter de nouveau pour en examiner les détails. C'est l'observation. Vous vous êtes proposé d'étudier, dans cette nouvelle visite, l'architecture de ces ruines et peut-être d'en faire l'historique à l'aide des documents qui les ont déjà mentionnées. C'est le plus haut degré de l'observation qu'on peut appeler la contemplation. Or vous entreprenez une opération analogue sur votre esprit le jour où vous prenez la résolution de cultiver vos facultés intellectuelles, de ne plus nous arrêter seulement quelques minutes à une idée, mais d'examiner à fond un de ces grands problèmes qu'il n'est pas permis à un homme sérieux d'ignorer. Et que faites-vous dans ce but ? Vous réunissez des matériaux sur lesquels vous exercez toutes les facultés de l'esprit, de la mémoire et du raisonnement, bientôt

¹ Dans la paroisse de Hound, comté de Southampton, à 3 milles au S. E. de la ville de Southampton. L'abbaye de Netley fut fondée en 1239 par Henri III, pour les moines de l'ordre de Cîteaux. Elle fut, avec ses dépendances, confisquée par Henri VIII au profit de Sir William Paulett. Les ruines qui existent aujourd'hui sont les plus belles de ce genre en Angleterre. Les murs de la chapelle sont encore à toute leur hauteur.—*Note du traducteur.*

vous êtes maître de votre sujet et vous pouvez convenablement le traiter. Telle est la troisième phase de la pensée qui offre une analogie frappante avec le phénomène de la vision, lequel, par comparaison, nous aide à expliquer toutes les transformations dont la pensée est susceptible.

Par elle-même la faculté de penser contribue fort peu à notre perfectionnement intellectuel, si nous ne la soumettons pas graduellement aux opérations que je viens d'énumérer. Rien n'est plus dangereux que de s'abandonner à ses pensées sans faire d'effort pour les diriger. Les personnes qui rêvent sont éveillées, (car c'est le mot) peuvent avoir beaucoup d'idées se reliant entre elles par une succession fort curieuse, mais en négligeant de réfléchir elles prennent la paresseuse habitude des songes creux et des préoccupations inutiles qui finit toujours par gâter et corrompre entièrement le cœur. Elles me rappellent ce marchand de Bagdad qui, sous l'influence d'un songe, brisa toute la riche porcelaine de son magasin. D'autres ne savent point s'arrêter à temps dans leurs inutiles pensées, il en résulte souvent qu'ils négligent leurs intérêts et tombent un jour dans la ruine et la misère.

La première chose à faire pour la culture de l'esprit est donc de réfléchir; je vous ai dit ce que j'entendais par réflexion.

Il faut en seconde ligne savoir arrêter de temps à autre le cours de nos idées pour régler celles qui sont inutiles, et indignes d'examen. Je ne saurais trop vous recommander ce point important que j'ai appelé la seconde phase de la pensée; c'est en négligeant ce travail mental qu'on arrive à l'excentricité. Une idée vous préoccupe; vous la chassez, elle revient; ne vous découragez pas. Le succès couronnera vos efforts et vous réussirez à déterminer d'une façon précise les idées sur lesquelles il est bon et avantageux que votre esprit s'arrête. Mais souvent cette idée vous plaît et vous hésitez à l'abandonner... prenez garde!... Si vous cédez vous faites le premier pas vers la monomanie. Je n'envisage ici que les conséquences intellectuelles de cette faiblesse; si le cadre de ce discours me le permettait je pourrais vous signaler les funestes résultats qu'elle entraîne au moral. Rien n'est plus nuisible au perfectionnement intellectuel que l'habitude de se laisser dominer par une idée; aussi devez-vous être en garde contre ce défaut dont la fatale influence est toujours certaine. On a dit avec raison que l'esprit le plus solide porte en lui le germe de la folie qui peut se développer tôt ou tard, or ce développement s'opère comme je vous l'ai dit: une idée s'empare de votre esprit, elle le domine et l'absorbe, cette préoccupation devient bientôt un malaise intellectuel et finalement une monomanie.

Je passe à la troisième et la plus importante application de nos facultés intellectuelles.

Il ne suffit pas de savoir fixer notre pensée, il faut réfléchir, étudier les principes de toutes les idées sérieuses qui occupent notre esprit, et appliquer toute notre énergie mentale à la solution et à l'explication des problèmes qu'elles nous offrent; c'est ainsi que nous amasserons un trésor de connaissances, produit d'une réflexion saine et solide.

Sans insister plus longtemps sur ce travail mental je vous signalerai un abus qu'on en fait souvent: vous êtes engagé dans une discussion avec plusieurs personnes; tout-à-coup, et d'un ton sérieux, vous émettez un paradoxe que vous entreprenez de soutenir, puis, la discussion finie, il vous est arrivé de dire à votre adversaire: "Je me savais dans l'erreur, mais c'était pour le plaisir de discuter." Or c'est là une habitude mauvaise; il ne faut jamais défendre un principe que l'on croit faux; la bonne foi intérieure est aussi

nécessaire à notre moralité que la bonne foi dans nos relations sociales. Ne discutez jamais pour le plaisir de discuter, et surtout, ne défendez jamais, même par plaisanterie, un fausseté, une immoralité, un mauvais principe. J'ai connu moi-même une personne convertie à l'erreur par cette manie de la discussion. Cette habitude est immorale. Il faut, en toute occasion, habituer notre esprit à porter de bons jugements. En effet s'il vient à se complaire dans les idées vagues ou fausses, comment pourra-t-il se contrôler lui-même ou surmonter une tentation ? Il en sera incapable, car la rectitude d'esprit ne s'acquiert que par un long et persévérant exercice.

Or cette rectitude, comme toutes les autres qualités d'un esprit cultivé, ne peut s'obtenir que par un travail individuel. On ne saurait trouver deux personnes qui aient identiquement les mêmes pensées ; cela me semble évident ; j'essaierai toutefois de vous le démontrer par une comparaison bien connue, un lieu commun, si vous voulez, mais qui nous mènera au but. Depuis les temps les plus reculés, les poètes, d'accord en ce point avec les agriculteurs, ont chanté l'union de l'ormeau et de la vigne. Ceux d'entre vous qui ont parcouru les riantes montagnes et les fertiles vallées de l'Italie ont admiré l'union harmonieuse et productive de ces deux arbres. L'ormeau est magestueux, la vigne n'est qu'une tige tremblante incapable de se soutenir par elle-même. Mais si l'ormeau est la force la vigne est la beauté. Ce sont deux jumeaux, leurs racines sont inséparablement unies dans la terre dont la substance les nourrit tous les deux ; la même rosée les désaltère, les mêmes pluies tombent du ciel pour les rafraîchir. Et cependant aucune puissance ne pourra jamais en faire deux arbres semblables. En vain le cultivateur émondera et taillera l'un et l'autre, en vain il engraissera le sol, l'ormeau ne produira jamais un seul grain de raisin et la vigne ne pourra jamais se soutenir par elle-même. De même deux sœurs élevées ensemble, deux frères recevant la même éducation dans le même collège ne se ressembleront jamais parfaitement. L'éducation ne saurait produire ce résultat. Mais si elle ne peut pas en faire des êtres semblables elle en fera des membres utiles de la société. Ils s'aideront dans la vie, l'ormeau prêterà toujours son appui à la vigne ; tel sera le résultat de la *culture*, si je puis m'exprimer ainsi, appliquée à chacun d'eux.

Disons maintenant quelques mots de l'imagination et de la mémoire. L'imagination est la faculté qui retrace dans notre esprit l'image plus ou moins vive des objets, ou les combine dans des rapports nouveaux. L'imagination est passive ou active. Deux excès sont à craindre dans l'emploi de cette faculté ; gardons nous de céder aux écarts de la *folle du logis*, et sachons la soumettre à la réflexion, mais ayons soin aussi de cultiver notre imagination par l'étude de la nature et des arts et, en troisième lieu, par de bonnes lectures. Lisez, par exemple, nos bons poètes depuis Shakespeare jusqu'à Tennyson, mais redoutez la lecture des mauvais romans.¹

La mémoire est la faculté par laquelle nous nous rappelons les objets

¹ Le lecteur pourrait consulter à ce sujet la préface de *Fabiola*. Le Cardinal Wiseman y explique comment il a été conduit à entreprendre ce roman historique qu'il appelle : "l'Histoire de l'Eglise des Catacombes." Il se propose d'écrire plus tard celle de : "l'Eglise des Basiliques" de "l'Eglise du cloître" et enfin "l'Histoire des grandes Ecoles Chrétiennes."—N'est-ce pas là un sujet plus propre à élever l'intelligence que "l'Histoire des égots de Paris," (nous parlons ici au positif et au figuré) racontée avec tant de complaisance par V. Hugo, dans *Les Misérables*?—*Note du Traducteur.*

passés ; elle varie à l'infini et pour ainsi dire, avec chaque individu. Tout ce qui stimule, facilite et fortifie l'attention sert à perfectionner la mémoire, c'est vous dire que l'étude est le meilleur moyen d'atteindre ce perfectionnement. Si vos occupations ne vous permettent pas de longues études, lisez les biographies des grands hommes ou des relations de voyages, ce genre de lecture est très propre à fortifier la mémoire.

Vous admettez maintenant avec moi, l'obligation de cultiver vos facultés intellectuelles ; ne perdez point de vue cet important devoir. Par ce moyen vous ne vous abandonnez jamais à des pensées immorales.... Une mauvaise pensée est souvent suivie de près par une mauvaise action. Consultez les annales judiciaires : vous y verrez que tous les crimes ont deux causes principales. Souvent, comme dit le proverbe, "l'occasion fait le larron." Il y a quelques années, à Londres, un monsieur et une dame appartenant à la bonne société, furent assassinés pendant la nuit par un de leurs domestiques. En présence des juges, le meurtrier fit la déclaration suivante que je soumets à vos réflexions : "J'étais, dit-il, occupé dans l'office à laver la vaisselle, un escalier conduisait directement à la chambre de monsieur. " Il serait bien aisé, pensai-je tout-à-coup, d'assassiner monsieur et madame " et personne n'en saurait rien. — Cette idée ne m'avait pas plutôt traversé l'esprit que je montai, j'accomplis le crime, mais je n'ai rien volé, ce n'était pas mon intention."

Mais, dans un grand nombre de cas, l'homme est conduit au crime par la dépravation de l'esprit. L'habitude des pensées coupables s'empare de lui, il ne se maîtrise plus, il devient maniaque avant d'être un criminel.

Vous voyez, MM., à quelles funestes conséquences peut conduire la paresse d'esprit. J'ajouterai, en terminant, que le travail du "perfectionnement intellectuel," a pour effet de former le caractère. Un petit esprit peut avoir son caractère, mais n'est que de l'obstination. L'homme d'un esprit cultivé et dont on peut dire : "C'est un homme de caractère," est celui que nul obstacle n'a pu arrêter dans de sages projets. C'est le ruisseau qui s'échappe d'une faible source au sommet des Alpes, grossit dans sa course rapide, renverse tous les obstacles et finit par devenir un fleuve majestueux qui fertilise de vastes campagnes et va se réunir à l'immense Océan.

Traduit de l'anglais par

EMM. BLAIN DE ST-AUBIN,
Asst. traducteur, Assemb. Législ.

BIBLIOGRAPHIE.

Antoinette de Mirecourt ; or, secret marrying and secret sorrowing. A Canadian Tale. By Mrs. Leprohon. 369 p., in-12. John Lovell. \$1.00.

Antoinette de Mirecourt est le second roman dont Madame Leprohon a placé le théâtre en Canada. On pourrait presque dire qu'il est la continuation naturelle du *Manoir de Villerai*. La scène de ce dernier est pendant la guerre qui amena la cession du pays à l'Angleterre ; la scène du livre aujourd'hui devant le public est placée au moment intéressant où cet acte est enfin consommé, et où l'on voit deux peuples naguère ennemis, naguère rangés en bataille, les armes à la main l'un contre l'autre, appelés à se donner le baiser de paix, à fraterniser, à vivre ensemble et à ne plus former qu'une seule nation, si toutefois un seul gouvernement indique une seule nation. Le choix de la position est heureux ; il indique déjà un talent d'appréciation remarquable, et il faudrait que l'auteur fût excessivement infortunée pour ne pas tirer un excellent parti de la situation et ne pas bâtir une intrigue intéressante sur un thème qui fournit à l'esprit le moins actif tant de tableaux nouveaux, de scènes et d'événements piquants, de réflexions originales et neuves. Je dirai plus : suivant moi, le théâtre choisi par l'auteur d'*Antoinette de Mirecourt* est plus favorable à l'essor de son talent que celui qu'elle a adopté dans le *Manoir de Villerai*.

Le talent de Madame Leprohon puise de préférence les sujets de ses travaux dans les scènes de la vie sociale et élégante, dans les mœurs du grand monde, dans les accidents et les aventures des gens heureux, considérés tantôt au foyer domestique et dans cette vie intime qui offre à l'œil observateur des tableaux si gracieux, tantôt dans les relations, le commerce et les plaisirs de l'extérieur et de la société. Soit qu'elle place le théâtre de son récit en Angleterre, soit qu'elle le place en Canada, elle arrive à choisir ses héros dans les hautes classes et leurs aventures dans celles du monde élégant. Le roman de mœurs est son favori ; elle n'attaque guère le roman historique.

Le drame même, qu'elle placera dans une période intéressante de l'histoire et dans lequel elle fera peut-être, mais incidemment, le récit d'un événement historique, ne sera pas un roman historique. Elle n'a choisi cette période que pour piquer, par des noms connus, la curiosité du lecteur et surtout pour étudier les mœurs et se servir des faits que ces événements ont pu produire dans la vie sociale ; mais ces événements eux-mêmes, ils ne sont que secondaires pour son livre, ils ne forment pas partie de son intrigue, ils ne sont pas la base de l'intérêt qu'elle prétend exciter ; en un mot, elle ne s'en sert pas.

Douée d'une grande connaissance du cœur humain, M^{me} Leprohon sait puiser dans la vie domestique des tableaux attrayants, pleins de bon goût et de délicatesse, qu'elle dramatise avec une puissance remarquable. Elle possède fort bien le talent de ménager l'intérêt et de le faire grossir jusqu'au dénouement sans blesser l'unité de temps ou l'unité de lieu. Si quelquefois elle force légèrement le naturel pour satisfaire les besoins de son intrigue, et s'écarte un peu de la vraisemblance des choses ou des éventualités probables et ordinaires, on le lui pardonne facilement, grâce à l'habileté avec laquelle elle profite de ces licences et au bon parti qu'elle tire des situations ménagées peut-être un peu forcément.

M^{me} Leprohon possède à un haut degré le talent des personnages ; elle donne à ses héros des caractères tranchés, distincts, dont elle présente tous les traits sous des couleurs vives et bien marquées. Vous ne confondrez jamais un des acteurs de son drame avec un autre, et jamais aucun d'eux ne sortira du caractère, du rôle, du genre qu'elle lui aura assignés ; jusqu'au bout de son livre, elle maintient chacun de ses personnages égal et semblable à lui-même. Je ne dirai pas que ces caractères ne s'écartent jamais du naturel que vous avez pu concevoir, et de la manière d'être ordinaire des hommes tels que vous avez coutume de les voir. Mais c'est là l'affaire de l'auteur ; comme elle tire les événements et les aventures de son récit de sa féconde imagination, elle a sans doute aussi le droit d'y prendre ses personnages tels qu'elle les veut ou tels que les requièrent les nécessités du drame et les exigences des situations qu'elle invente. D'un autre côté, le droit vous est acquis de trouver invraisemblables les acteurs que l'auteur vous présente.

Il y a beaucoup de cœur et de sentiment dans les œuvres de M^{me} Leprohon. Grâce à cela, sa fécondité intellectuelle lui a fait concevoir une foule de scènes très-heureuses, dont quelques-unes causent, par leur vivacité, de véritables émotions au lecteur sympathique. Les caractères contradictoires qu'elle oppose souvent avec bonheur les uns aux autres produisent des situations qui, sans avoir toujours le mérite de l'originalité, ont souvent celui d'être palpitantes d'intérêt, de lier vivement l'attention et la bienveillance du lecteur, de grossir le nœud de l'intrigue, d'exciter l'impatience du dénouement, et cela toujours sans invoquer les mauvaises passions, sans fatiguer le cœur du lecteur, sans émouvoir douloureusement sa sensibilité, ni affecter péniblement son imagination. Toutes ces scènes, toutes les situations dans lesquelles l'auteur place ces personnages, brillent toujours par une délicatesse exquise de sentiment et de langage. La conversation, les remarques et les réflexions sont remplies d'un tact et d'une noblesse qu'on ne rencontre pas partout.

Le mérite du livre de M^{me} Leprohon, comme celui de bien des œuvres de ce genre, n'est donc pas dans la complication de l'intrigue et dans les difficultés de la solution ; son principal mérite réside surtout dans le travail des

détails, dans les épisodes qui reposent l'attention du lecteur, dans les digressions gracieuses qui la soutiennent, dans les aventures qui l'excitent, dans les situations piquantes, dans la conception des caractères, dans la peinture des personnages, dans l'heureux choix du théâtre, dans la délicatesse des pensées, dans la douceur des sentiments, dans la beauté du style, dans l'harmonie des rôles, dans l'unité du drame et dans la morale toujours uniformément respectée.

Si je devais trouver un défaut dans le livre de M^{me} Leprohon, ce serait peut-être d'avoir fait marier successivement son héroïne, sa belle *Antoinette*, avec deux officiers anglais. Ce reproche, plus ou moins sérieux, complètera ma critique.

Je pense bien que l'auteur n'a pas voulu la proposer en cela comme un modèle à nos jeunes Canadiennes; mais la peinture d'un bonheur fictif peut quelquefois vivement séduire un jeune cœur nourri d'idéal loin de la trompeuse réalité.

Une morale qui m'aurait beaucoup plu dans le livre de M^{me} Leprohon, c'est celle qui aurait résulté d'une peinture expressive de l'infortune, du malheur et des disgrâces accompagnant toujours les deux unions d'*Antoinette de Mirecourt*. La première, il est vrai, nous est dépeinte comme excessivement triste; c'est la punition juste d'un mariage secret fait malgré le vœu des parents et les lois de l'église. Mais il nous est dit que le second fut marqué de toutes sortes de bonheurs et de félicités: Il est vrai que le Col. *Evelyn*, le second mari d'*Antoinette*, était catholique; c'est quelque chose, mais ce n'est pas tout ce que je désire voir dans l'époux d'une de mes jeunes compatriotes: il n'était pas Canadien.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

1812: *The war, and its morals, a Canadian Chronicle, by William F. Coffin, Esq., First volume.* Montreal, John Lovell. \$1.00.

Il est peu d'époques dans notre histoire, dont l'étude soit plus intéressante et plus agréable que celle de la guerre de 1812. Cette guerre, déclarée le 18 juin 1812 par acte du Congrès, et commencée le 12 juillet par l'invasion du Haut Canada, par le Général Hull, s'est terminée par le traité de Gand le 24 décembre 1814; sa durée a été ainsi de près de trois ans. Durant cette période chaque jour fut témoin de quelque combat, de quelque engagement, de quelque embuscade, de quelque hardi coup de main, de la part de ceux qui avaient accepté la tâche de repousser des armées beaucoup plus nombreuses qu'eux. Durant cette héroïque épopée, dans laquelle les Canadiens ont joué un rôle si glorieux, il y a eu de brillants faits d'armes, et dont on ne peut trop souvent mettre le récit sous les yeux des populations. De pareils enseignements ont toujours leur influence sur l'opinion, et de tels exemples créent une louable émulation, donnent plus de courage et plus de confiance.

Les détails de cette campagne ont été en partie publiés déjà, mais détachés les uns des autres, sans suite, sans liaison, éparés dans les journaux et les brochures. Quand l'auteur de l'ouvrage que nous signalons n'aurait fait que compiler et mettre en ordre ces différents écrits, il aurait déjà mérité les remerciements de tous ceux qui s'intéressent au progrès de notre

histoire nationale. Mais il y a beaucoup mieux. Cet ouvrage forme une histoire complète de la guerre, de ses causes, des influences diverses qui en ont contrôlé la marche et les résultats.

Les premiers chapitres sont consacrés aux causes de la guerre, et à la mise en scène, au tableau des forces et des positions respectives des deux parties. La paix de 1783, qui mit fin à la guerre de l'indépendance, avait été loin d'opérer une réconciliation parfaite entre les États-Unis et l'Angleterre. Chaque puissance croyait avoir trop sacrifié, et attendait avec impatience, l'occasion de prendre sa revanche. L'Angleterre cherchait plus que jamais à faire sentir sa puissance et son autorité sur les mers, et elle usait largement des droits qu'elle croyait posséder. Son alliée de fraîche date ne paraissait pas désireuse de se soumettre à ces prétentions outrées. Des rencontres avaient eu souvent lieu dans différents ports, des navires avaient même été coulés par les canons de ces prétendus alliés, et quoique des excuses eussent été présentées et des réparations faites, la discorde continuait à s'alimenter, et enfin elle eut pour résultat la déclaration de guerre que lança le Président Madison. Malgré les prévisions et les soins du Général Brock qui, depuis 1806, prévoyait cet événement et tâchait d'en prévenir les funestes conséquences, le Canada était peu préparé à une attaque; il n'y avait à cette époque dans la colonie que 4,455 réguliers et 3,800 miliciens. Il n'en était pas ainsi de nos voisins qui avaient fait depuis longtemps leurs préparatifs sur un grand pied, et qui croyaient n'avoir pas à douter de la conquête.

Et aussi, pour la prévenir, les Canadiens durent faire des prodiges de courage et de constance. Les troupes ennemies, beaucoup plus nombreuses et qui se renouvelaient sans cesse, les trouvèrent toujours sur la défense, toujours prêts à affronter la mort avec la même vaillance. L'Angleterre de son côté, ne restait pas inactive. C'était à l'époque du grand blocus continental ordonné par Napoléon, et la métropole sentait l'extrême nécessité, dans l'intérêt de son commerce et de sa marine, de conserver ses colonies d'Amérique. Son action se fit surtout sentir sur mer, et si elle subit quelques défaites même assez graves au commencement de la campagne, elle ne tarda pas à reprendre sa supériorité. Le capitaine Broke inaugura ses succès par la brillante victoire du *Shannon* sur le *Chesapeake*, qui fut suivie des solides succès de Sir James Yeo sur les lacs. La suprématie de la marine anglaise fut bientôt rétablie.

La défense fut organisée en grande partie par le gén. Brock, à qui est due une belle part des succès. Il mourut victime de son courage à la célèbre bataille de Queenstown Heights, qui est le Chateauguay de la milice anglaise du Canada.

Ce premier volume se termine à la bataille de Chateauguay, si courageusement gagnée par les Canadiens le 26 octobre 1813, et dont nous sommes si fiers. C'était alors au milieu de la guerre.

Ce premier volume nous fait vivement désirer la publication du second, qui sera le dernier, croyons-nous. C'est une œuvre importante, et qui sera lue avec intérêt et avec plaisir.

L'auteur a puisé dans beaucoup de documents encore inédits et dans la conversation de quelques acteurs dans ce beau drame, une foule de détails précieux qui mettent encore plus en relief les caractères divers de tous ceux qui ont figuré dans cette guerre. Ces détails donnent à l'histoire l'attrait d'un roman.

Les noms de Brock, de Salaberry, de Duchesnay, de Sheaffe, de McDonell,

de Rolette, de Tecumseh, et d'une foule d'autres, se présentent tout-à-tour aux lecteurs, noms célèbres, et qui seront répétés avec admiration et avec orgueil tant que vivra la race Canadienne. Cette admiration s'accroît encore lorsqu'on peut, comme dans le livre de M. Coffin, suivre jour par jour et pas à pas, chacune de leurs actions, dans cette lutte difficile qui a fait leur gloire et notre salut.

On lit aussi avec beaucoup de plaisir et d'intérêt les actes de bouillant courage des Taché, des McNab, des Robinson, des Pothier, qui ont dignement inauguré leur carrière publique sur les champs de bataille.

Les faits sont établis dans toute leur exactitude et serviront de réfutation à plusieurs écrits publiés chez nos voisins qui, dans le but de dramatiser les événements et de sacrifier au goût des lecteurs, ont fait de cette histoire un long réquisitoire contre les hommes que nous honorons le plus.

Tout ce qui se rapporte à la stratégie, est traité avec science, et en homme expert. Sous ce rapport, ce livre devient un livre d'actualité. A une époque où l'une des premières préoccupations de l'opinion consiste dans l'organisation de la défense du pays, l'expérience du passé doit être d'un puissant secours, tout en faisant la part de la différence des temps et des circonstances.

Une autre qualité également précieuse, et rare dans un ouvrage de ce genre, et que nous y remarquons à un haut degré, c'est l'impartialité.

La part de chacun est faite avec la plus grande justice, sans distinction de nationalités ni de partis. Toutes les questions qui se rattachent au sujet principal sont traitées avec sang froid, et sans autre passion que celle de la vérité.

Quelques lecteurs trouveront peut-être que l'ouvrage n'est pas néanmoins sans défaut. Il y a bien quelques idées qui ne méritent d'être acceptées que dans une certaine mesure; par exemple quelque magnanimité qu'il y ait à mépriser les menaces d'un ennemi fort et nombreux pour ne s'armer que lorsqu'il a envahi nos frontières, nous ne croyons pas qu'il faille en toute circonstance prôner le système de désarmement complet. La défiance peut être un défaut, mais la prudence est toujours une qualité.

La forme peut-être prêterait quelque peu à la critique, mais lorsqu'il y a dans un livre des qualités nombreuses et de première ordre, on aurait tort de donner trop d'importance à ce qui ne doit venir, après tout, qu'au second rang, surtout dans un ouvrage de ce genre. Quant au luxe de citations qu'a déployé l'auteur, on peut dire que l'érudition n'est pas un défaut, et ceux qui ne comprendront pas celles qui sont en grec ont toujours la faculté de l'apprendre. Ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Ces légères imperfections n'empêcheront pas, nous l'espérons, cet ouvrage de faire son chemin.

J. A. N. PROVENCHER.

ERRATA.—Il s'est glissé dans l'article sur la *Destinée de Rome*, publié dans la dernière livraison quelque fautes typographiques. Voici deux corrections à faire entre autres :

Page 350—dernières lignes—après ces mots: *c'est à l'entrée des catacombes de J. Sébastien*, ajoutez, *qu'on trouve*.

Page 359—3ème alinéa—au lieu de *les trous*, lisez *les traces*.

Dans l'article intitulé: "Une Conclusion d'Histoire," à la 8^e ligne de la note placée au bas de la page 413, au lieu de *improvised*, il faut lire *un-procided*.